



Université Senghor

Université internationale de langue française
au service du développement africain

Opérateur direct de la Francophonie

Gestion intégrée des espaces frontaliers, une contribution pour le développement de la localité de Sinangourou-Frontière (Rép. Bénin).

Présenté par

Gildas Christian HOUNKPATIN

pour l'obtention du Master en Développement de l'Université Senghor

Département : administration-gestion

Spécialité : Management des Projets

Directeur : **Dr Marcel Ayite BAGLO**
Professeur à l'Université d'Abomey-Calavi, DG/ABeGIEF

Le 05 avril 2015

Membres du jury :

Président : **Dr Danièle Bordeleau,**
Directrice du Département Administration - Gestion

Membre : **Professeur Fulbert Amoussouga**
Professeur Titulaire des Universités, Ministre à la présidence de la République du Bénin

Membre : **Dr Hanane EI ZEINY**
Responsable de la filière francophone, Professeur, Faculté de commerce, Université d'Alexandrie

Remerciements

« *La reconnaissance est la mémoire du cœur* » Hans Christian Andersen

Je tiens à remercier tout particulièrement et à témoigner toute ma reconnaissance à toutes ces personnes qui n'ont ménagé aucun effort pour ma réussite durant ces deux ans de formation en Egypte, berceau de l'humanité à Alexandrie, la ville aux mille couleurs. Qu'elles trouvent en ces lignes, l'expression magnanime de ma gratitude.

À Mme Danièle BORDELEAU, PhD., directrice du département A-G- de l'université Senghor, pour votre sens de l'honneur, et d'engagement, vous êtes un exemple pour nous. Plaise à Dieu de vous bénir et vous guider pour les promotions futures.

À tout le corps professoral et enseignant, mes reconnaissances pour la qualité de l'enseignement et du partage du savoir.

Au Dr Marcel Ayité BAGLO, notre maître de mémoire, malgré vos multitudes préoccupations et devoirs, vous avez accepté diriger ce travail. A vous et à toute votre équipe de l'ABeGIEF, je dis un sincère merci.

À mes parents, vous avez été le terreau sans lequel la plante ne peut germer. Pour la confiance et l'amour dont vous avez fait montre, plaise au ciel de vous bénir pour jouir des fruits que vous avez semé.

À mon très cher parrain Zéphirin YAROU, pour le sacrifice durant toute cette formation, reçois ma gratitude. « *La reconnaissance silencieuse ne sert à personne* ». [Gladys Bronwyn Stern].

À mon très cher Abel SUAREZ H., plus qu'un ange, tu as été toujours présent, je te dis merci ! « *La valeur d'un homme tient dans sa capacité à donner et non dans sa capacité à recevoir* ». [Albert Einstein]

À mes chers collègues de la 14^e promotion, spécialement en Management de projets, ensemble, nous avons fait montre de l'esprit d'équipe. « *Le bonheur le plus doux est celui qu'on partage* ». [Jacques Delille]

À ma compagne de route d'Alexandrie, pour toutes les petites complicités de même que les divergences, ces attentions discrètes, ces centaines de sourire, et plus encore qui ont façonné notre aventure dans cette ville, je te dis Merci. !

À tous ceux et celles, qui n'ont ménagé aucun de leur temps pour la lecture, la correction et les conseils pendant la rédaction du présent mémoire. Daigne Seigneur vous bénir dans sa bonté

Dédicace

« Il n'est pas d'hiver sans neige, de printemps sans soleil, et de joie sans être partagée ». Proverbe Serbe

Je dédie ce mémoire à,

Kio Marie, Senan Arielle, et Sessi Clothilde.

Vous êtes ma famille et en vous, je puise toute ma joie.

Résumé

La gestion intégrée des espaces frontaliers soulève les questions relatives à l'amélioration des conditions socioéconomiques, culturelles et environnementales des populations de ces espaces. Compte tenu de la transition opérée dans le mode de gestion, caractérisée par l'intégration progressive des priorités de développement, la réforme prône une responsabilisation plus soutenue de l'ensemble des parties prenantes. Son but est de favoriser une mise en œuvre efficace de la politique nationale de gestion des espaces frontaliers. C'est le cas de Sinangourou-Frontière, une localité située à la frontière du Bénin et du Nigeria. Malgré les actions de l'ABeGIEF dans le but d'améliorer les conditions de vie des populations qui y vivent, le niveau de développement de cette localité reste problématique.

La présente étude cherche à analyser la contribution d'une gestion intégrée pour le développement socio-économique de la localité de Sinangourou-Frontière. Par une méthode de recherche non expérimentale basée sur une approche quantitative, cette étude a pour but d'identifier les facteurs de la gestion intégrée des frontières. Elle cherche aussi à déterminer la stratégie à mettre en place pour aboutir à un changement de la structure productive, dans la création et la distribution de richesses. Elle vise enfin, le bien-être économique, social et culturel des générations présentes et celles futures. La collecte des données s'est faite au travers d'entretiens et d'enquêtes ciblant un échantillon composé de personnes ressources, des autorités locales, des responsables d'associations de femmes et de jeunes, ainsi que les chefs de ménages de ladite localité.

Il ressort de ce travail que Sinangourou-Frontière dispose de ressources naturelles (terre, agriculture), humaines (jeunes) favorables à son développement, mais n'y arrive pas à cause de l'absence de démocratie, de gestion participative et collective. Aussi, le faible pouvoir d'achat corrélé à la catégorie socioprofessionnelle des populations à majorité jeunes et agropastorales affectent considérablement le niveau de développement de cette localité. Pour pallier ces difficultés, l'État doit se porter garant du développement des espaces frontaliers par une prise de responsabilité dans la mise en œuvre de ses politiques. Une implication nécessaire des autorités locales doit se faire de même que la participation de la population dans la prise de décision.

Au terme de cette étude, un projet de mise en place d'une coopérative autour de la filière manioc est proposé. Cette coopérative constitue un creuset dans lequel, toutes les parties prenantes s'impliquent pour la réalisation des activités concourant au développement de la localité.

Mots-clés :

Gestion intégrée, espace frontalier, frontière, processus, territoire, développement local.

Abstract

Border areas integrated management particularly raises questions relating to the improvement of socio-economic, cultural and environmental conditions of people living in these areas. Considering the transition in the management mode, characterized by the gradual integration of development priorities, the reform recommends a stronger accountability of all stakeholders. Its goal is to promote effective implementation of national policy about border areas management. This is the Sinangourou-Frontière case, a locality of Benin and Nigeria border. Despite the ABeGIEF actions in order to improve the living conditions of this locality populations, the development level of this town remains problematic.

This study seeks to analyze the integrated management contribution for the socio-economic development of Sinangourou-Frontière. By a non-experimental research method based on a quantitative approach, this study aims to identify factors of integrated border management. It also seeks to determine the strategy to be implemented to achieve a change in the productive structure, creation and distribution of wealth. It at last aims economic well-being, social and cultural development of the present generation and future ones. Data collection was done through interviews and surveys targeting a sample of contacts, local authorities, leaders of women's and youth groups, as well as heads of households in that locality.

It is clear from this work that Sinangourou-Frontière owns natural (land, agriculture) and human (young) resources favorable to its development, but cannot make it because of the absence of democracy, participatory and collective management. Also, the low purchasing power correlated with socio-professional category of the population in majority young and agro pastorals significantly affect the level of development of this locality. To overcome these difficulties, the government must guarantee the border areas development by taking responsibility in the implementation of its policies. A necessary involvement of local authorities should be done as well as public participation in decision-making.

At the end of this study, an implementation of a cooperative project in the cassava flour sector is proposed. This cooperative is a framework in which all stakeholders are involved in the implementation of activities contributing to the locality sustainable development.

Keywords

Integrated management, border area, border, process, territory, local development.

Liste des acronymes et abréviations utilisées

- ABCF : Association Béninoise des Communes Frontalières
- ABeGIEF : Agence Béninoise de Gestion Intégrée des Espaces frontaliers du Bénin
- ACM : Analyse en Composantes Multiples
- ACP : Analyse en Composantes Principales
- ALECE : Accord de libre-échange centre européen
- CILAS : Comité Interministériel de Lutte contre l'Abus des Stupéfiants et des Substances psychotropes
- ICMPD : International Centre for Migration Policy Development
- COI-UNESCO : Commission Océanographique Intergouvernementale pour l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture
- CSSDCA : Conférence sur la Sécurité, la Stabilité, le Développement et la Coopération en Afrique
- DAPT : Direction de l'Animation et de la Promotion Touristique
- DCID : Direction de la Coordination de l'Information et de la Documentation
- DCID : Direction de la Coordination de l'Information et de la Documentation
- DCRGST : Direction Centrale des Renseignements Généraux et de la Surveillance du Territoire
- DD : Développement durable
- DGAI : Direction Générale des Affaires Intérieures
- DGDGL : Direction Générale de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale
- DGFRN : Direction Générale des Forêts et Ressources Naturelles
- DGPN : Direction Générale de la Police Nationale
- DGSP : Direction Générale de la Sécurité Publique
- DIR : Direction de l'Intégration Régionale
- DLAL : Développement locale mené par les acteurs locaux
- DNSP : Direction Nationale de la Santé Publique
- DSLD : Direction des Services de Liaison et de Documentation
- DSLD : Direction des Services de Liaison et de Documentation
- DTP : Direction des Travaux Publics
- FDS : Forces de Défense et de Sécurité
- FDS : Forces de Défense et de Sécurité
- GIZ : Coopération Allemande pour le Développement des communes
- GN : Gendarmerie Nationale
- IBM : *Integrated Border Management*
- IGN : Institut Géographique National
- ITI : Investissement territorial intégré
- LARES : *Laboratoire d'analyse régionale et d'expertise sociale*
- MISPC : Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et des Cultes
- OCPM : Office Centrale de Protection des Mineurs

- OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement
- ONGD : Organisation Non Gouvernementale pour le Développement
- OSCE : Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe
- OSD : Orientations Stratégiques de Développement
- OSD : Orientations Stratégiques de Développement
- OTAN : Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
- OUA : Organisation de l'Unité Africaine
- PFUA : Programme Frontière de l'Union Africaine
- PNDEF : Politique Nationale de Développement des Espaces Frontaliers
- PNUD : Programme des Nations unies pour le Développement
- PTF : Partenaires Techniques et Financiers
- SIS : Système d'Information Schengen
- SP-CNF : Secrétariat Permanent de la Commission Nationale des Frontières
- SPSS : Statistical Package for the Social Science
- UA : Union Africaine
- UE : Union Européenne
- UEMOA : Union Économique et Monétaire Ouest Africaine
- UNEP : Programme des Nations Unies pour l'Environnement
- ZCEMN : Zone de coopération économique de la Mer Noire

Liste des illustrations

Liste des figures

<i>Figure 1: La ronde des acteurs</i>	14
<i>Figure 2: Déroulement du processus de GIEF</i>	14
<i>Figure 3 : Enchaînement et interrelations des étapes de planification du processus GIEF (adapté de Salm &.Clark 2000)</i>	15
<i>Figure 4 : Schéma du processus GIEF</i>	40
<i>Figure 5 : Modèle opérationnel du processus GIEF</i>	40

Liste des tableaux

<i>Tableau 1 : Test de Khi-Deux "catégorie socio-professionnelle et le revenu journalier" (K1) et "catégorie socio-professionnelle et secteur d'activité principale" (K2)</i>	31
<i>Tableau 2 : Besoin d'infrastructures marchandes</i>	31
<i>Tableau 3 : Le Test de Khi-Deux "Activité principale et besoin d'infrastructures marchandes" (K3)</i>	32
<i>Tableau 4 : Récapitulatif des modèles ACM (Relation externes)</i>	35
<i>Tableau 5 : Corrélation des variables transformée</i>	35
<i>Tableau 6 : Cadre logique</i>	43

Liste des annexes

<i>Annexe 1: Description des étapes du processus GIEF</i>	50
<i>Annexe 2 : Questionnaire d'entretien</i>	51
<i>Annexe 3: Questionnaire d'enquête</i>	52

Table des matières

Remerciements.....	i
Dédicace.....	ii
Résumé.....	iii
Mots-clés :.....	iii
Abstract.....	iv
Keywords.....	iv
Liste des acronymes et abréviations utilisées.....	v
Liste des illustrations.....	vii
Table des matières.....	viii
INTRODUCTION.....	1
1 PARTICIPATION DE LA GESTION INTÉGRÉE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA LOCALITÉ DE SINANGOUROU-FRONTIÈRE.....	3
1.1 Promotion de la gestion intégrée des espaces frontaliers, une nécessité pour le développement	3
1.1.1 Gestion intégrée des espaces frontaliers, pour un environnement viable.....	3
1.1.2 Gestion intégrée des espaces frontaliers, exigence d'une économie prospère.....	4
1.1.3 Gestion intégrée des espaces frontaliers, nécessité d'une cohésion sociale.....	6
1.2 État des lieux de la gestion intégrée des espaces frontaliers.....	6
1.2.1 Coordination et mécanisme des acteurs.....	6
1.2.2 Quelle capacité de la gestion intégrée dans la localité de Sinangourou-Frontière ?.....	8
1.2.3 Résultats induits d'une gestion sectorielle dans la localité de Sinangourou-Frontière.....	9
1.3 Formulation des questions de recherche.....	10
1.3.1 Objectifs de la recherche.....	10
1.3.2 Hypothèses de recherche.....	10
1.3.3 Résultats attendus.....	11
2 THÉORIES, CONCEPTS ET QUELQUES PRATIQUES DE LA GESTION INTÉGRÉE.....	12
2.1 Quelques écrits sur le concept de la gestion intégrée.....	12
2.1.1 Définition et origine du concept.....	12

2.1.2	Clarification de concepts	13
2.1.3	Processus la gestion intégrée	14
2.2	Démarcation entre la gestion intégrée et le développement local.....	16
2.2.1	Rapport entre gestion intégrée et l'approche territoriale intégrée.....	16
2.2.2	Enjeux de la gestion intégrée et de l'approche territoriale intégrée face à la pauvreté et l'exclusion sociale.....	18
2.2.3	Gestion intégrée et développement local, des défis communs ?	19
2.3	Quelques pratiques de la gestion intégrée	19
2.3.1	Expériences de l'Europe	19
2.3.2	Expériences en Afrique	20
2.3.3	Obstacles à une gestion intégrée des espaces frontaliers	21
3	CADRE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ÉTUDE	23
3.1	Démarche méthodologique, type de recherche et choix des variables.....	23
3.1.1	Démarche méthodologique	23
3.1.2	Approche et type de recherche	24
3.1.3	Choix des variables.....	24
3.2	Instruments de collecte et de traitement des données.....	25
3.2.1	Instruments de collecte	25
3.2.2	Mode de traitement des données.....	25
3.2.3	Constitution de l'échantillon.....	26
3.3	Présentation de la structure et apports de stage	26
3.3.1	Présentation de l'ABeGIEF	26
3.3.2	Apports du stage pour le sujet de recherche.....	27
3.3.3	Activités menées en lien avec le sujet de mémoire	28
4	LES FACTEURS QUI PROMEUVENT LE DÉVELOPPEMENT DE LA LOCALITÉ DE SINANGOUROU-FRONTIÈRE	30
4.1	Présentation des résultats	30
4.1.1	Les ressources pour améliorer le développement de la localité de Sinangourou-Frontière .	30
4.1.2	Stratégie(s) applicable(s) dans le processus du développement de la localité de Sinangourou-Frontière	33

4.1.3	Discussion des résultats et vérification des hypothèses.....	36
4.2	Enoncés de solutions.....	37
4.2.1	Enoncé de solutions à l'endroit des parties prenantes	37
4.2.2	Proposition de modèle	38
4.2.3	Conditions de mise en œuvre	41
4.3	Proposition de projet coopérative autour de la filière manioc	41
4.3.1	Justification du type de projet.....	41
4.3.2	Contexte.....	41
4.3.3	Cadre conceptuel du projet.....	42
	CONCLUSION	44
	RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	46
	ANNEXES I.....	50

INTRODUCTION

Le Programme Frontière de l'Union Africaine ambitionne associer paix, sécurité et développement pour les prochaines décennies quand elle affirme : « Transcender les frontières héritées et assumées, est un intérêt partagé de tous les États africains, tant pour leurs relations bilatérales et leurs stratégies d'intégration régionale que pour le bien-être des populations des régions frontalières » (PFUA, 2013). C'est dans cet esprit que plusieurs pays africains ont changé l'orientation de la gestion de leur espace frontalier en intégrant dans leurs divers programmes de gestion, la prise en compte des aspirations des populations de ces espaces.

Il apparaît donc une gestion intégrée des espaces frontaliers qui est un mode de gestion des activités et/ou de projets qui intègrent dès l'étape de conception, l'ensemble des facteurs écologiques, économiques et sociaux qui leur sont liés (Cicin-Sain et Knecht, 1998). C'est une gestion qui renvoie à des prises de décisions politiques dans tous les secteurs (PNUD, 2005). Dans cette optique, les pouvoirs publics béninois ont mis en place l'Agence béninoise de gestion intégrée des espaces frontaliers (ABeGIEF) en décembre 2012. L'objectif est de faire des zones frontalières des espaces où les conditions de vie sont améliorées, ceci à travers la réalisation des infrastructures sociales communautaires et de sécurité. Pour atteindre cet objectif, l'ABeGIEF dans sa politique de gestion, a intégré la réalisation de plusieurs projets financés par l'état.

Toutefois, malgré les efforts consentis, le niveau de développement dans les diverses localités transfrontalières reste problématique. C'est le cas de Sinangourou-Frontière, située dans la commune de Nikki et frontalier au Nigeria, où l'on note de réelles difficultés des populations à l'accès aux infrastructures de base. Cette situation révèle en partie un problème de développement local qui s'explique à travers un dysfonctionnement au niveau des structures de gestion et de gouvernance locale ; c'est-à-dire au niveau des structures décentralisées et des interactions entre les différents acteurs qui participent au développement local.

La prise en compte des parties structurelles et socio-économique est fondamentale à tout processus de développement. À Sinangourou-Frontière, les ressources physiques et humaines, l'ensemble des activités exercées, ainsi que le savoir-faire et les compétences contribuent à ce développement. Pour cela, les actions dynamiques d'innovation doivent être encouragées pour deux raisons (Moulart Frank, 2009)¹. La première est du point de vue sociologique dans le sens de l'innovation telle qu'elle a été abordée par Max Weber : l'innovation dans les relations entre les individus et entre les groupes, considérée comme différente de l'innovation technique. La seconde renforce la première, c'elle de l'économie sociale et du travail social. Ici, le challenge consiste à satisfaire les besoins de groupes de

¹ Moulart Frank, (2009), Le développement territorial intégré : le rôle des rapports sociaux, Science/Revue canadienne des sciences régionales, XXXII: 1 (printemps 2009), 43-58. ISSN: 0705-4580

citoyens démunis d'un minimum vital, qui n'ont pas accès à une éducation de qualité et qui sont exclus des bénéfices de la société et des retombées de l'économie.

Au regard de ces préoccupations, nous partons de l'hypothèse selon laquelle l'adoption d'une stratégie pouvant combiner les principes de bonne gouvernance, de démocratie et les relations extérieures impliquant toutes les parties prenantes d'une part et d'autre part, les ressources physiques et humaines disponibles de même que les savoir-faire et compétences présentes dans la localité de Sinangourou-Frontière contribueraient à son développement. Pour se faire, il paraît primordial d'identifier les ressources naturelles, physiques, humaines et technologiques ainsi que la stratégie applicable pour atteindre ce but.

À cet égard, une démarche mixte à dominance qualitative a été adoptée. Elle combine des entretiens directs avec les autorités locales et responsables d'associations d'abord, et en focus group avec les groupements de femmes et de jeunes jumelés à des données recueillies par enquête auprès de 163 personnes. À l'issue de cette étude, un modèle de processus de gestion intégrée des espaces frontaliers est proposé et sa mise en œuvre impactera positivement les conditions de vie des populations. En effet, au niveau local, il contribuera à apporter des changements dans la structure productive de ladite localité, une distribution équitable des revenus pour le bien-être social et culturel ainsi que l'exploitation rationnelle des ressources naturelles pour les générations présentes et futures. Sur le plan national, l'implémentation de cet outil permettrait à l'ABeGIEF de réaliser sa vision, celle de faire des zones frontalières, des espaces où les conditions de vie des populations sont améliorées et par conséquent, assurer un niveau de développement local durable. Quant à la science, cet outil contribue à l'avancée de la recherche en matière d'outil de gestion intégrée des espaces frontaliers et de développement local.

La présente étude se structure en quatre chapitres. Le premier rappelle l'état des lieux de la gestion des espaces frontaliers, les problèmes majeurs, et les enjeux de la gestion intégrée dans la localité de Sinangourou-Frontière. Le second présente la littérature relative à la gestion intégrée des espaces frontaliers et le développement durable. Le troisième expose la démarche méthodologique qui a servi de cadre de référence à cette recherche. Enfin, le quatrième présente les résultats de cette étude et les propositions de solutions issues des travaux de recherche.

1 PARTICIPATION DE LA GESTION INTÉGRÉE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA LOCALITÉ DE SINANGOUROU-FRONTIÈRE

Ce chapitre organise les propos en trois sections. Il aborde dans la section 1 l'importance de la thématique liée à la gestion intégrée dans les espaces frontaliers pour un développement durable. Il s'agit de montrer son impact positif à contribuer au développement de la localité de Sinangourou-Frontière. La section 2 est consacrée à l'inventaire des problèmes liés au mode de gestion des zones frontalières, notamment dans la localité de Sinangourou-Frontière. Enfin, dans la section 3, le questionnement face à la problématique est posé dans le but de faire une analyse qualitative pour en ressortir les propositions pertinentes pouvant contribuer à l'objectif de recherche.

1.1 Promotion de la gestion intégrée des espaces frontaliers, une nécessité pour le développement

Cette section met en exergue, l'importance de la gestion intégrée dans le processus de développement des territoires et des peuples. Sur la base d'études de cas, elle justifie l'impact de la gestion intégrée des espaces frontaliers sur les trois piliers du développement durable.

1.1.1 Gestion intégrée des espaces frontaliers, pour un environnement viable

La recherche du développement durable sur le plan environnemental implique une gestion axée sur la recherche et/ou la préservation des ressources naturelles, tout en maintenant les grands équilibres écologiques et en limitant des impacts environnementaux dans le long terme.

L'élaboration d'un plan de gestion intégrée de la Réserve de Biosphère du delta du Saloum au Sénégal (Diop et Coll, 1998) ; et l'implication des acteurs qui ont joué des rôles pionniers en matière de politique publique de préservation des espaces naturels dans la région de la Côte d'Opale en France (Dauvin, coll. , 2002) sont là quelques expériences pour éclairer le rôle de la gestion intégrée et son impact sur le plan environnemental. La vision à long terme retenue par le gouvernement du Bénin pour la sécurisation et le développement des espaces frontaliers est la suivante :

« Faire des zones frontalières de véritables espaces de développement durable et de bon voisinage avec les pays limitrophes, espaces où les conditions de vie des populations sont nettement améliorées ». (ABeGIEF, 2013)

Pour y parvenir, la prise en compte des facteurs écologiques par la gestion intégrée est d'une importance capitale. En effet, la localité de Sinangourou-Frontière fait partie (i) des 378 villages / hameaux /quartiers riverains d'une ligne frontière (9.5% du pays), (ii) des superficies de bas-fonds de l'espace frontalier avec des potentialités en ressources ligneuses. Cependant, la gestion est sectorielle avec une absence remarquée des infrastructures de souveraineté nationale. Or, selon (Duran et Thoenig, 1996), *« les dispositifs publics créent des offres de rencontre dans des scènes publiques entre des problèmes, des ressources et des acteurs. Ces scènes sont des cadres diversement*

institutionnalisés. Les échanges qui s'y déroulent sont de différentes natures » rapporté par (Van Tilbeurgh, 2006) qui met l'accent sur l'introduction de la notion de gestion intégrée afin d'analyser l'évolution des objectifs environnementaux du projet.

Dans ce sens, l'environnement évolutif doit prendre en compte l'équilibre de l'écosystème, donc des facteurs écologiques pour assurer un développement durable au plan local. L'expérience montre en effet, que la mise en place d'un mode de gestion intégrée peut contribuer à la réalisation des objectifs de durabilité et peut apporter des avantages tels que² :

- parvenir de manière efficace et économiquement avantageuse, à respecter la législation en vigueur en matière d'environnement ;
- améliorer la cohérence et le rapport coût-efficacité des différentes mesures ;
- améliorer la réputation et la «compétitivité» de la ville (autorité locale) ;
- accroître la sensibilisation à l'environnement des citoyens, des agents de l'autorité locale et des parties intéressées ;
- renforcer le partenariat et la communication entre les citoyens et les dirigeants de la ville par la création de réseaux ;
- réaliser des économies grâce à une utilisation plus rationnelle des ressources et des services collectifs et améliorer la compétitivité économique par la réduction des coûts.

Outre ces avantages, la gestion intégrée peut dans sa mise en application dans la localité de Sinangourou-Frontière, améliorer la performance des systèmes de protection et de gestion des risques liés grâce au développement d'outils efficaces (renforcement de moyens humains et techniques ; développement des stratégies pour minimiser les impacts liés aux risques de changement climatique, etc.).

1.1.2 Gestion intégrée des espaces frontaliers, exigence d'une économie prospère

De façon spécifique dans la zone de Sinangourou-Frontière, la gestion intégrée se penche beaucoup plus sur trois pistes.

La première piste pour un développement durable est relative au développement agricole³. Pour se faire, des techniques qui concilient augmentation de la productivité et respect des équilibres biologiques doivent être promues notamment par l'adoption des nouvelles technologies agricoles⁴ (Janvry et Sadoulet, 2002). La deuxième piste est relative à la possibilité de garantir la souveraineté et l'autosuffisance alimentaire des populations dans les zones frontalières. Dans ce sens, les autorités locales (chef d'arrondissement, chef de village et membres des associations) se chargeront par le biais d'une politique, de promouvoir les produits locaux. La troisième piste est relative à l'exploitation

² http://ec.europa.eu/environment/urban/pdf/iem_fr.pdf consulté en ligne le 23 février 2015

³ Axe 2.1 du Plan de développement local de Nikki 2011-2015, p16

⁴ A. de Janvry & E. Sadoulet (2002) World Poverty and the Role of Agricultural Technology: Direct and Indirect Effects, The Journal of Development Studies, 38:4, 1-26, DOI:10.1080/00220380412331322401

des ressources naturelles. Compte tenu de l'importance de ces ressources dans les zones frontalières du Bénin (ABeGIEF, 2013), une attention particulière est portée à ces dernières.

Sur le plan monétaire, les transactions courantes avec la monnaie officielle de l'État devraient renforcer la souveraineté de celle-ci. Or, la gestion intégrée de ces espaces impose à l'État de s'affirmer au moyen d'une politique pour garantir sa souveraineté. Dans cette optique, l'ABeGIEF définit en son principe 5 de la Politique Nationale de Développement des Espaces Frontaliers (PNDEF) que : « *La monnaie nationale adoptée par l'État béninois reste la monnaie officielle et prépondérante dans toutes les localités frontalières du pays et celle-ci traduit sa souveraineté monétaire* »⁵. Outre cette volonté politique, il incombe d'impulser une dynamique par le bas, facteur de développement des pratiques commerciales innovantes et éthiques pour mieux répartir les bénéfices et les richesses. En effet, pour l'Union Africaine (UA, 2007)

*« Les espaces frontaliers sont structurés par nombre de dynamiques, parmi lesquelles le commerce transfrontalier. Se fondant sur des études conduites aux frontières du Nigeria, le Laboratoire d'analyse régionale et d'expertise sociale (LARES), distingue trois variantes de commerce transfrontalier : le commerce d'opportunité, fondé sur les distorsions réglementaires entre le Bénin et le Nigeria, le commerce de solidarité, qui s'observe aux frontières du Nigeria et du Niger et est le fait de communautés visant des deux côtés d'une frontière, et le commerce dit de compétition. Quel qu'en soit la nature, et parce qu'il peut s'agir d'une stratégie de contournement de l'État, ce commerce peut être une source de préoccupation pour les pays concernés, dont il peut affecter tant les rentrées fiscales que la sécurité. Le défi dès lors est de concilier les préoccupations légitimes des États avec ces dynamiques commerciales qui sont le fait d'acteurs privés »*⁶.

Sur le plan industriel, la gestion intégrée devra penser au développement industriel de la localité de Sinangourou-Frontière d'après (Becattini, 1992) pour qui « l'industriel est défini par rapport aux variables sociologiques, au sens d'appartenance qui rend cohérents les comportements des agents se localisant dans un endroit donné [...], l'industrie est définie du point de vue territorial, car ce n'est que le territoire - son histoire, sa culture, ses institutions – qui attribue une cohérence aux comportements individuels »

Compte tenu de l'impact sur les plans agricole et du commerce, la gestion intégrée des espaces frontaliers tient sa raison d'être pour la promotion, la croissance et l'efficacité économique à travers des modes de production et de consommation durables. Pour y parvenir, elle devra faire de la coopération transfrontalière, son cheval de bataille. L'objectif ici est de pouvoir tirer profit de nombreuses richesses et expériences qui en découlent. Mais force est de constater que la population de Sinangourou-Frontière ne bénéficie pas pleinement des avantages économiques que lui offre sa

⁵ ABeGIEF, (2013) « Politique Nationale de Développement des Espaces Frontaliers (PNDEF), p37

⁶ UA (2007), Rapport de la réunion d'experts sur le programme frontière de l'Union Africaine, Bamako, Mali, 8-9 Mars 2007, p5

position géographique (proximité avec le Nigeria, grand marché de consommation de produits agricoles) d'une part, et compte tenu du climat géopolitique et sécuritaire, il n'y a point de développement du secteur industriel pouvant attirer des investissements de capitaux et constituer par voie de fait, une source de création d'emplois et de revenus pour ladite localité.

1.1.3 Gestion intégrée des espaces frontaliers, nécessité d'une cohésion sociale

La notion de "cohésion sociale" *véhicule la représentation d'une société moderne comme d'une entité intégrée et inclusive, d'une communauté, où l'égoïsme individualiste et les affrontements sociaux constituent des situations anormales, négatives* (Helly, 2002). Selon elle, trois processus principaux sont censés permettre d'atteindre l'inclusion et la paix sociales posées en normes. Ce sont premièrement, la participation de tous aux décisions politiques ou démocratisation, notamment locale, pour faire face aux failles de la démocratie représentative et de la bureaucratie étatique. Deuxièmement, la valorisation des idées d'intérêt général, de partage de valeurs et d'un sens de communauté et de solidarité par les membres d'une société. Troisièmement, la réactivation des interactions sociales basées sur la confiance et la réciprocité au sein de la société civile. Ces processus doivent permettre une négociation pacifique entre intérêts divergents, une redistribution équitable des richesses et l'annulation des situations d'anomie.

Afin de favoriser la cohésion sociale, l'ABeGIEF a choisi de promouvoir une redistribution équitable des richesses par la lutte contre la pauvreté comme orientation stratégique n° 2 : *"réduire la pauvreté et améliorer la qualité de vie des populations frontalières"*. Pour se faire, elle vise à :

- améliorer l'offre de services socio-collectifs de base dans les espaces frontaliers ;
- promouvoir l'habitat rural amélioré dans les localités frontalières par une architecture de cases modernes valorisant les matériaux et la main d'œuvre locale.

Ces objectifs sont ainsi définis parce que dans les zones frontalières, les populations vivent en situation de pauvreté et des problèmes majeurs de déclin démographique et économique des communautés locales. Il est donc urgent que l'État s'investisse dans ce sens tout en mettant à contribution, les forces vives de cette localité pour l'amélioration de leur cadre de vie et l'élaboration du plan de développement.

1.2 État des lieux de la gestion intégrée des espaces frontaliers

Dans cette section, est mis en exergue la politique de gestion actuelle des espaces frontaliers tout en relevant les acteurs et facteurs intrinsèques au mode de gestion intégrée des espaces frontaliers mise en application de nos jours.

1.2.1 Coordination et mécanisme des acteurs

Le cadre institutionnel de la gestion des frontières au Bénin fait intervenir plusieurs structures de l'État comme parties prenantes. Il faut remarquer ici que les stratégies adoptées sont sectorielles aux niveaux local (des communes), départemental puis central (ABeGIEF, 2013).

Au niveau local, ce sont les élus locaux (maires, chefs d'arrondissement et chefs de villages) qui sont les principaux acteurs. Ils ont autorité suivant le relevé des décisions administratives n° 41 du 13 octobre 2005 a prescrit « la création de **comités locaux de gestion des frontières** dans toutes les communes frontalières au Bénin ». Toutefois, si aucun comité n'existe dans aucune des communes du Bénin, en occurrence à Nikki qui abrite la zone d'étude ; il y a une Association Béninoise des Communes Frontalières (ABCF) qui a vu le jour en août 2014⁷ dont le rôle principal est de servir d'interface entre les populations à la base, l'État et les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) pour la gestion intégrée des projets de développement local dans les espaces frontaliers.

Au niveau des départements, c'est le préfet qui suivant l'article 10 de la loi n° 97-028 portant organisation de l'administration territoriale au Bénin qui est dépositaire de l'autorité de l'État. Il est donc l'unique représentant du gouvernement et de chaque ministre. À ce titre, il est le premier responsable de la sécurité dans sa juridiction territoriale. Pour exercer convenablement ses charges, il est aidé (i) d'une Conférence administrative constitué de l'ensemble des directeurs, chefs services de projets départementaux et (ii) d'une commission départementale de concertation et de coordination regroupant tous les maires et leurs adjoints ainsi que trois représentants de la société civile émanant des organisations professionnelles agricoles, des commerçants et des associations de parents d'élèves (ABeGIEF, 2013).

Au niveau central, plusieurs structures des Forces de Défense et de Sécurité (FDS) interviennent dans le système de renseignement territorial. Se sont⁸ : la DSLD, la DCRGST, la DCID, la DGPN, la DGSP, le CILAS, l'OCPM, la GN, la DGFRN, l'IGN, la DIR, la DNSP, la DGDGL, la DAPT, et la DGAI. En plus de ces services, il faut ajouter les Partenaires Techniques et Financiers au nombre desquels nous énumérons : le Programme Frontière de l'Union Africaine (PFUA), la Coopération allemande pour le Développement des communes (GIZ), le Programme des Nations unies pour le Développement (PNUD), l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

On remarque aisément que le cadre stratégique de gestion intégrée est caractérisé par une prédominance des structures administratives. Or, l'idéal aurait été de refléter un panorama des parties prenantes des espaces frontaliers. De plus, la stratégie de coordination est assurée par l'ABeGIEF qui rencontre assez de contraintes (la faiblesse des cadres de concertation, l'absence de cadres de concertation au niveau décentralisé, la non implication ou faible implication des collectivités locales dans la gestion des espaces frontaliers). Enfin, la GIEF comporte des aspects sectoriels faisant intervenir, à côté du Ministère de l'intérieur, de la sécurité publique et des cultes, d'autres départements ministériels et d'autres institutions publiques ou privées. Cette multiplicité des acteurs constitue une contrainte majeure pour une gestion rationnelle des espaces frontaliers. Dans ces conditions, toute décision est difficile à prendre et la coordination de l'action de ces différentes structures est presque impossible. Aussi, faudrait remarquer que le processus de prise de décision

⁷ Textes fondamentaux (Statut et Règlement Intérieur) du congrès constitutif de l'ABCF, 2014.

⁸ Se référer à la liste des acronymes pour les diverses définitions des termes utilisés

est très hiérarchisé (top down). L'idéal aurait été de permettre aussi une inversion de la tendance (le botton-up) qui favorise la résolution des problèmes au niveau inférieur de façon plus efficiente.

1.2.2 Quelle capacité de la gestion intégrée dans la localité de Sinangourou-Frontière ?

Selon (Harrison, 2000) la thématique de la « gestion intégrée » tend à s'imposer comme l'un des principaux éléments du développement ou des principes qui le sous-tendent", rapporté par (Bibeault, 2003). Cela implique une convergence des finalités entre gestion intégrée et développement durable. Pour cette raison, les programmes de développement à élaborer dans les zones transfrontalières devront être fondés sur quatre exigences. Les actions qui les sous-tendent doivent être suffisamment pertinentes et capables de créer les conditions d'un développement territorial durable et endogène (UEMOA, 2014). Pour cela, les suivantes lignes d'action sont exigées.

Exigence 1 : les infrastructures de communication

La condition première du développement local demeure sans aucun doute, dans la mise en place d'équipements sociocommunautaires de base. Il s'agit d'assurer à travers la construction de liaisons physiques permanentes et rapides des différentes entités constitutives de Sinangourou-Frontière. Le résultat global d'une telle option est de faciliter l'expansion des effets moteurs induits par des pôles de développement à travers ledit territoire. Dans cette vision, il est capital de raccorder les centres urbains situés de part et d'autre des différents espaces transfrontaliers ainsi que les sites de production et les lieux de valorisation des produits, notamment des centres de marchés existants.

Exigence 2 : accès aux services de base

La promotion et l'intégration socioéconomique des populations des zones frontalières notamment de Sinangourou-Frontière doivent être soutenues par un vaste programme visant à améliorer le niveau d'accès aux services fondamentaux tels que l'éducation, la santé, l'eau potable, les loisirs, l'information. De plus, l'amélioration de l'habitat humain dans les zones transfrontalières à travers la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) dont la réalisation a fait l'objet d'engagement de tous les pays souverains du monde. Aussi, accorder une attention particulière à ce volet pourrait être d'un apport significatif pour les concernés, étant donné que l'horizon fixé par la communauté internationale au Sommet de New-York en 2000 est déjà arrivé à terme (2015).

Exigence 3 : valorisation des ressources naturelles

Un territoire ou un espace doit pour son propre développement s'appuyer sur les potentialités et les ressources dont il dispose. C'est pourquoi un programme de développement dans la localité de Sinangourou-Frontière doit prioritairement fonder ses actions sur la mise en valeur de ses ressources propres. Celles-ci étant de diverses catégories, il faut mettre l'accent sur celles qui présentent un enjeu prioritaire et générateur de valeur ajoutée et ayant des avantages comparatifs au profit des populations locales.

Exigence 4 : paix et sécurité

En absence de paix et de sécurité, il n'y a point de développement. Pour cette raison, toute action de développement doit être appuyée par un environnement tempéré où règnent la paix et la sécurité. Il s'agit dès lors de rechercher des solutions durables garantissant la sécurité dans les espaces frontaliers. En effet, dans beaucoup de zones transfrontalières, la circulation des biens est toujours confrontée aux agissements des bandes armées et trafiquants de toute nature. De même, les simples voyageurs sont constamment soumis aux exactions de ces bandes par des braquages et autres actions rendant périlleux les passages des frontières.

1.2.3 Résultats induits d'une gestion sectorielle dans la localité de Sinangourou-Frontière

Un diagnostic de la fiche d'identité des espaces frontaliers du Bénin révèle de nombreuses potentialités en ressources naturelles et minières d'une part ; et des problèmes de gestion de ces espaces, notamment sur les plans politique, institutionnel, socioculturel, intégrité du territoire et de la sécurité d'autre part. Sur la base des informations diversifiées issues de l'état des lieux, il a été identifié des problèmes majeurs.

- déficience des moyens de gestion des ressources des espaces frontalier ; parce que l'état actuel des connaissances ne permet pas d'exploiter les ressources connues et/ou latentes dans la localité. En effet, les ressources humaines compétentes même si elles existent, sont insuffisantes. Aussi, les bases de données dans les espaces frontaliers sont incomplètes, non intégrées et insuffisamment partagées ;
- faible implication des acteurs et usagers dans l'élaboration des politiques. Elle se justifie par la faiblesse des cadres de concertation existants, la faible ou non implication des collectivités locales dans les prises de décision puis que les pouvoirs de décision et de gestion sont concentrés au niveau hiérarchique ;
- faible capacité de mobilisation des ressources financières, parce que les espaces frontaliers sont des territoires éloignés des grands centres d'investissement dans ;
- absence de stratégie opérationnelle de communication et d'éducation sur les réalités des espaces frontaliers ;
- faible prise en compte de la GIEF dans les instruments politiques et juridiques ;
- le faible niveau d'accès aux services de base. En effet, on note une insuffisance d'infrastructures scolaires et sanitaires de même qu'une absence totale d'infrastructures socioculturelles ;
- la faible valorisation des ressources naturelles à savoir, la promotion des produits agricoles, des produits forestiers ligneux et non ligneux, des produits halieutiques et des ressources humaines.

Telles sont les spécificités des problèmes de la localité de Sinangourou-Frontière qui reflètent avec exactitudes ceux des espaces frontaliers au Bénin.

1.3 Formulation des questions de recherche

Le mode de gestion intégrée, bien que répandu dans le domaine de l'environnement, ne change pas ses principes fondamentaux dans son application aux activités d'autres domaines. De ce fait, en matière de gestion des espaces frontaliers, l'intérêt est porté vers les principes sur lesquels repose la gestion intégrée pour le développement de la localité de Sinangourou-Frontière. La question principale est de savoir : « **Comment une approche de la gestion intégrée des espaces frontaliers peut contribuer au développement de la localité de Sinangourou-Frontière ?** De façon spécifique, les suivantes questions interpellent l'attention :

- quelles sont les ressources nécessaires pour assurer le développement de la localité de Sinangourou-Frontière ?
- quelle(s) stratégie(s) mettre(nt) en place pour conduire le processus de développement de la localité de Sinangourou-Frontière ?

1.3.1 Objectifs de la recherche

L'intérêt de la recherche est de poser des bases pour l'émergence d'une dynamique locale pouvant servir de pilier au développement de la localité de Sinangourou-Frontière. L'objectif principal est **d'analyser la contribution de l'approche de la gestion intégrée des espaces frontaliers au développement de la localité de Sinangourou-Frontière.**

Cet objectif général est décliné en objectifs spécifiques ci-après :

- identifier les ressources pour améliorer le développement de la localité de Sinangourou-Frontière ;
- déterminer la (les) stratégie(s) applicable(s) dans le processus du développement de la localité de Sinangourou-Frontière.

1.3.2 Hypothèses de recherche

- H₁ : les ressources physiques et humaines, l'ensemble des activités et emplois exercés, de même que les savoir-faire et compétences présentes dans la localité affectent le développement de Sinangourou-Frontière.
- H₂ : une absence de stratégie pouvant combiner les principes de bonne gouvernance, de démocratie et l'amélioration des relations extérieures impliquant toutes les parties prenantes influence de façon négative le développement de la localité de Sinangourou-Frontière.

1.3.3 Résultats attendus

Les résultats attendus de la présente étude sont les suivants :

- les ressources pour le développement de la localité de Sinangourou-Frontière sont identifiées
- la stratégie applicable dans le processus du développement de la localité de Sinangourou-Frontière est/sont déterminée

Au terme de ce premier chapitre consacré à une description et aux enjeux liés à la gestion intégrée des espaces frontaliers, on peut affirmer sans risque de se tromper que la gestion intégrée est guidée par les formes existantes de gouvernance et elle est axée sur l'intégration des politiques, qu'elles soient sectorielles ou non. Elle s'applique à l'interface des acteurs et des actions de développement durable à mener selon les besoins et les espaces considérés (Henocque, 2010). Elle constitue de fait, un atout essentiel devant permettre au Bénin de relever les défis d'accès à l'éducation, à la sécurité alimentaire, la santé publique, la création de richesses, la préservation des écosystèmes, la prise de conscience, etc. Malgré les handicaps cités plus haut, le pays doit faire face à une croissance continue en occurrence dans les zones frontalières et plus particulièrement à Sinangourou-Frontière.

2 THÉORIES, CONCEPTS ET QUELQUES PRATIQUES DE LA GESTION INTÉGRÉE

Le présent chapitre fait état de la revue théorique sur le concept de la gestion intégrée et son processus de mise en œuvre suivant le modèle de l'UNESCO (section 1). Les enjeux collectifs de la gestion intégrée pour l'amélioration des conditions de vie sur les plans, social, économique, culturel et environnemental (section 2). Enfin, quelques expériences de gestion intégrée des espaces frontaliers de par le monde pour justifier l'importance du processus à travers ses résultats (section 3).

2.1 Quelques écrits sur le concept de la gestion intégrée

Partant des spécificités de la gestion intégrée, la présente section fait mention des écrits de la littérature sur la gestion intégrée et décrit les différentes étapes de la mise en œuvre du processus de la gestion intégrée dans les espaces frontaliers (GIEF).

2.1.1 Définition et origine du concept

Le concept de gestion intégrée n'est pas une thématique nouvelle. Toutefois, elle est très peu utilisée dans le domaine des espaces frontaliers, car son champ d'action à l'origine est celui des zones côtières, des ressources en eau, des crues et du littoral. Il existe différentes définitions de cette notion, la plupart d'entre elles dessinent un lien entre la mise en valeur du littoral, le développement durable et un processus de prise de décision plus participatif comme le souligne (Tilbeurgh, 2006). La notion de gestion intégrée du littoral a été fondée par le « *Coastal Zone Management Act* » en 1972, qui consacre la notion de gestion intégrée plutôt que d'aménagement du littoral (Billé, 2004). Cette notion fut définitivement instituée par le chapitre 17 de l'agenda 21 signé par les pays participants au Sommet de la Terre à Rio en 1992.

Dans les domaines de l'environnement et de l'économie générale, la gestion intégrée est définie comme une méthode de coordination des activités se déroulant sur le littoral, cette méthode n'étant destinée exclusivement ni aux gouvernements, ni aux nations les plus riches, ni à la conservation de la biodiversité. L'accent est également mis sur l'évolution des représentations de la rationalité qu'elle promeut avec un processus de prise de décision reposant sur « *l'application des meilleures connaissances et technologies disponibles* » (Billé, 2004).

Pour le Partenariat Mondial de l'eau, la gestion intégrée est définie comme "*une méthode de coordination des activités se déroulant sur le littoral*" (Tilbeurgh, 2006). Ainsi, le terme "Gestion Intégrée" veut dire « *que les attributions et les décisions de gestion prennent en compte les effets de chaque utilisation sur les autres. Elles sont en mesure de tenir compte des objectifs sociaux et économiques globaux, y compris la réalisation du développement durable. Ceci signifie également d'assurer une prise de décision politique logique liée à tous les secteurs* » (UNDP, 2005)

Dans cette optique, il est retenu que la gestion intégrée est un *"Processus dynamique qui réunit gouvernements et sociétés, sciences et décideurs, intérêts publics et privés en vue de la protection et du développement des systèmes et des ressources côtières. Ce processus vise à optimiser les choix à long terme privilégiant les ressources et leur usage raisonné et raisonnable"* (Cicin-Sain et Knecht, 1998). Remarquez que la notion de gestion intégrée ne possède pas de contenu normatif et cognitif prédéfinis. Celle-ci dépend des situations et de leur qualification par les acteurs. Cette notion de la gestion intégrée demande de mettre en œuvre des outils spécifiques pour que les acteurs puissent donner un sens au projet commun afin de s'y engager (Lepage et coll., 2003).

C'est pourquoi la gestion intégrée des espaces frontaliers est définie comme *un processus qui favorise le développement et la gestion des ressources en termes d'usages et d'impacts à l'échelle minimale (la localité de Sinangourou-Frontière dans la présente étude). Elle s'appuie sur une approche transversale multisectorielle et verticale du local au global dans le but de maximiser de manière équitable, le bien-être économique et social des populations qui vivent de part et d'autre de la ligne frontière. Elle représente une forme de gestion de certaines activités et/ou projets qui intègrent, dès l'étape de conception, l'ensemble des facteurs écologiques, économiques et sociaux qui leur sont liés.*

De cette définition proposée, il convient de faire un éclairage sur les notions auxquelles une définition opérationnelle est donnée dans le but de circonscrire le cadre d'étude.

2.1.2 Clarification de concepts

Ressources (le terme) regroupe ici, l'ensemble des ressources humaines, physiques, et matérielles disponibles et ou latentes qui peuvent servir d'input dans la gestion.

Espace frontalier (l') est représenté par la collectivité territoriale et/ou la circonscription administrative ayant dans leurs juridictions territoriales, une ouverture directe sur un pays voisin au Bénin ; c'est-à-dire riveraine d'une ligne de démarcation avec l'un au moins des 4 pays suivants : Nigeria, Niger, Burkina Faso et Togo.

Localité frontalière (la) est toute unité administrative (arrondissements, quartiers de ville, villages et campements) ayant sur son territoire ou terroir, une ouverture directe sur un pays voisin du Bénin (Nigeria, Niger, Burkina Faso et Togo).

Approche transversale⁹ (l') : est l'ensemble des procédures et lois mises en place pour coordonner une action. Le plus souvent, relevant de l'état, il s'agit des politiques qui visent à rassembler un ensemble d'acteurs institutionnels et professionnels, à tous les échelons du territoire et autour d'une même thématique. La mise en œuvre de cette politique nécessite une double approche : d'une part, une approche globale, grâce à un ensemble d'actions à la fois cohérent, pertinent et rassembleur destiné à répondre aux enjeux de cette politique et, d'autre part, une approche intégrée consistant en

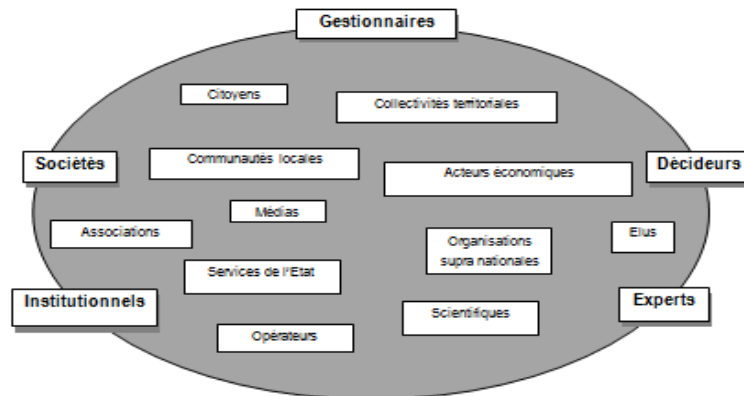
⁹ Aussel, P., (2013), L'État, acteur incontournable des politiques publiques transversales, ARIFOR, revue formation et territoire n°15, Approche transversale, quels enjeux, limites et méthodes ? Consulté en ligne le 24 février 2015

l'organisation, l'amélioration et l'évaluation des processus de prise de décision nécessaires à la mise en œuvre de cette politique, et ce, afin qu'elle soit investie dans tous les domaines et à tous les niveaux, par les acteurs impliqués dans sa mise en place.

2.1.3 Processus la gestion intégrée

La mise en œuvre de la gestion intégrée nécessite plusieurs étapes de coordination d'actions concertées comme le souligne la définition ci-dessus mentionnée. Compte tenu de la pluralité de ses domaines d'interventions, plusieurs types de processus ont été mis en œuvre : gestion intégrée des ressources en eau (GIRE), Gestion intégrée des zones côtières (GIZC). Ici, il est présenté celle qui semble la plus plausible à appliquer dans les espaces frontaliers. Il est inspiré du processus de la Gestion Intégrée des Zones Côtières (GIZC). Ainsi, dans la suite, il est choisi l'expression "GIEF" en lieu et place de "GIZC" pour des raisons essentiellement sémantique et de conceptualisation en rapport avec le domaine d'étude. Ce processus est publié dans les manuels et guides de la Commission Océanographique Intergouvernementale (COI-UNESCO, 2001). Il est avant tout une dynamique collective des acteurs (figure 1) qu'il faut savoir animer à l'aide de multiples connaissances et outils, selon un phasage non linéaire dans le temps (Denis J. et Henocque Y., 2001).

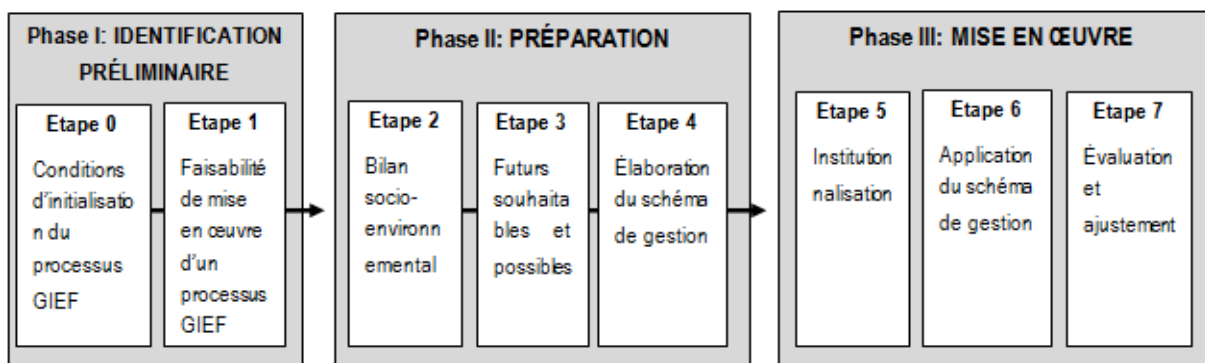
Figure 1: La ronde des acteurs



Source : Denis J. et Henocque Y., 2001

La figure 2 présente le déroulement des grandes phases et étapes du processus GIEF

Figure 2: Déroulement du processus de GIEF

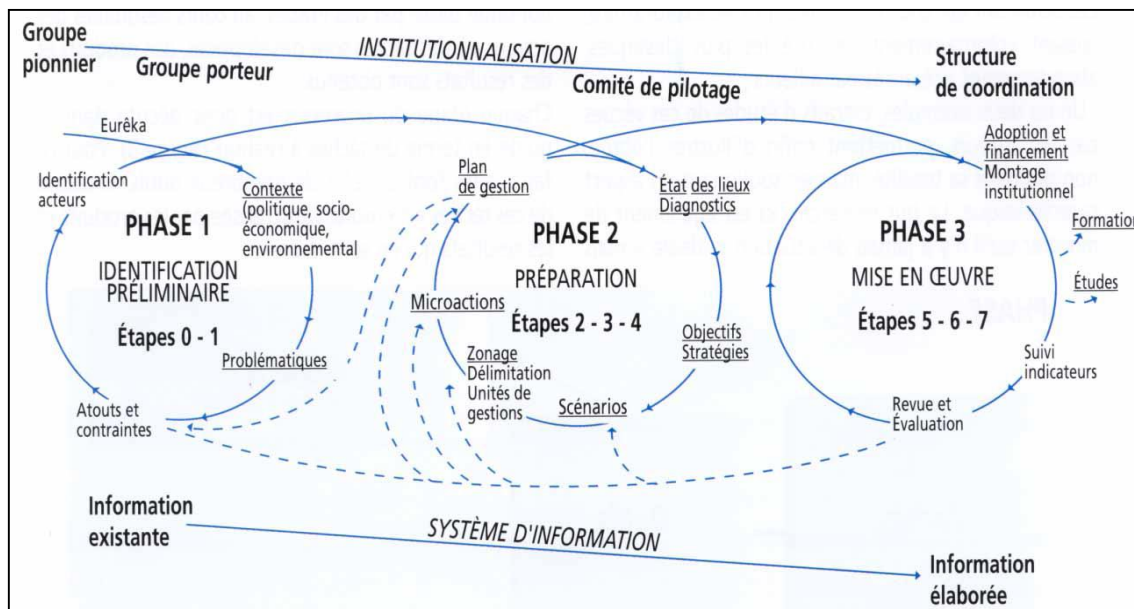


Source : Denis J. et Henocque Y., 2001

Ce processus vise donc à privilégier le « bon usage » des nombreuses opportunités qu'offrent les espaces frontaliers à tout homme «éclairé». Le processus GIEF apparaît ainsi comme l'instrument privilégié du développement durable de cet "éco-socio-système" complexe, en réconciliant développement et bon état écologique des ressources, et en liant les questions environnementales, économiques et sociales (Denis J. et Henocque Y., 2001). Le processus GIEF tel que présenté comporte trois grandes phases subdivisées en sept (07) étapes. Un bref commentaire est présenté en (annexe 1) sur les différentes étapes du processus.

Par ailleurs, la chronologie et l'ordre de ces étapes peuvent être changés tout en préservant les liens dynamiques. À cet égard, une présentation en « boucles » semble mieux correspondre aux différents contextes et à la réalité changeante à laquelle l'opérateur doit s'adapter en permanence (figure 3).

Figure 3 : Enchaînement et interrelations des étapes de planification du processus GIEF (adapté de Salm & Clark 2000)



Source : Denis J. et Henocque Y., 2001

Remarquer que dans un tel processus même si, dynamique dans son application, ne favorise pas l'innovation et est plus complexe à appliquer par les acteurs non avertis ou ne possédant pas une connaissance et une éducation minimale en développement local.

Au terme de cette section, il ressort que dans la littérature, plusieurs auteurs ou spécialistes des sciences humaines emploieront les termes gestion concertée ou gestion négociée, alors que les spécialistes des sciences naturelles utiliseront les termes gestion intégrée, gestion par bassin versant, gestion éco systémique ou approche holistique [(Barraqué, 1995) ; (Bibeault, 1997) ; (Jourdain, 1994) ; Lang, (1986) ; Margerum, (1999) ; Mermet, (1992) ; Tomalty et Coll, (1994)]. Bien que les termes gestion intégrée et gestion écosystémique soient les plus souvent évoqués, c'est le terme gestion intégrée qui est le plus utilisé dans la littérature économique. Ainsi, l'on convient avec (Barraqué, 1995) pour dire que *la gestion intégrée découle donc de la prise de conscience de la complexité entourant*

la régulation des ressources [...] nécessaires pour maintenir le développement des sociétés humaines.

2.2 Démarcation entre la gestion intégrée et le développement local

Cette section met en exergue du point de vue de la littérature, le lien entre la gestion intégrée et le développement local. Le développement local, aussi appelé développement à la base, est un processus utilisant les initiatives locales au niveau des petites collectivités comme moteur du développement économique. Cette définition souligne le respect de deux principes : l'aspect économique (lutte contre la pauvreté économique et sociale) et les initiatives à la base (collectivité ou territoire) qui concourent aux mêmes objectifs que la gestion intégrée telle que définit par Barraqué (1995). Dans cette section, il est question de voir comment intégrer les principes du développement local dans les actions de la gestion intégrée.

2.2.1 Rapport entre gestion intégrée et l'approche territoriale intégrée

Les initiatives du développement local qui prennent en compte les besoins potentiels et enjeux particuliers du territoire, relèvent de l'approche territoriale intégrée (ATI). Croisées avec les attentes, priorités et enjeux des politiques et programmes à solliciter, elles appellent donc à l'élaboration d'un projet de territoire, en se focalisant sur les résultats que le partenariat local souhaite obtenir.¹⁰ Pour cela, l'apport de solutions innovantes pour répondre aux problématiques territoriales spécifiques, l'élaboration d'une stratégie multisectorielle pertinente (dimensions environnementales, économiques et sociales) ainsi que l'implication de l'ensemble des acteurs font appel au développement local. C'est ce que soulignent Caméliou L. et Coll, (2001) quand ils affirment que *"le développement ne peut devenir réalité qu'à partir du moment où il est approprié par les territoires et surtout par les acteurs de ces territoires"*¹¹.

Cette exigence se traduit par l'ATI qui vise la recherche de solutions aux problèmes vécus (par les populations sur les territoires concernés), par l'implication des principaux acteurs en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. De ce fait, on dénote un désengagement de l'État dans cette problématique et la naissance d'une nouvelle « élite locale » qui définit les priorités de développement. Dans ce sens, il revient donc aux collectivités locales, d'instaurer un dialogue avec les habitants, les organisations locales et les entreprises privées afin d'adopter un "programme Action 21" à l'échelon de la collectivité. La concertation et la recherche d'un consensus permettraient aux collectivités locales, de s'instruire au contact des habitants et des associations locales, civiques, communautaires, commerciales et industrielles et d'obtenir l'information nécessaire à l'élaboration des stratégies les

¹⁰ Les fonds européens structurels et d'investissement au service de vos projets, "Approche du développement intégrée du développement territorial 2014 - 2020" Europe'act, consulté en ligne le 22 Mars 2015, <https://www.europe-en-france.gouv.fr>

¹¹ Caméliou L. et Coll, (2001), Repère pour l'Agenda 21 local, Approche territoriale du développement durable,

plus appropriées (Caméliou L. et Coll, 2001). Ces auteurs dans leurs travaux, ont montré l'importance de l'ATI à travers le rôle primordial joué par les villes et les agglomérations dans le développement économique, leurs dysfonctionnements sociaux et tant acteur politique.

Dans la même perspective, (Theys, 2002) souligne dans son article que : « *Le développement économique et social est fonction de la manière dont la dimension territoriale sera – sérieusement ou pas – prise en compte dans les stratégies de développement durable futures des acteurs économiques ou sociaux concernés. Il y a en effet de bonnes raisons de penser – et c'est, en tout cas, l'idée centrale défendue dans cet article – que c'est essentiellement à l'échelle des territoires que pourront être construites, démocratiquement, les articulations indispensables entre les dimensions sociales et écologiques du développement durable. S'en abstraire serait, inversement, réduire ce dernier à une politique intelligente de gestion économique des ressources communes ou des risques* ».

L'ATI propose une façon différente d'imaginer des solutions pour répondre aux problématiques d'un territoire et envisage ce territoire indépendamment de ses limites administratives. Il s'agit de penser celui-ci à une échelle cohérente et fonctionnelle ; de faire preuve de coopération et de coordination aux différents niveaux de la collectivité pour viser et accomplir des objectifs communs. Elle préconise également d'aborder les projets dans toutes leurs dimensions, notamment en termes d'impacts environnementaux, économiques et sociaux. Elle suppose aussi une vision stratégique articulant les différentes échelles des territoires. Concrètement, elle se traduit par une démarche méthodologique qui nécessite la mobilisation et l'implication de l'ensemble des acteurs compétents et concernés, y compris ceux de la société civile (citoyens, entreprises, associations, etc.). Ainsi, l'approche intégrée exige la mise au point d'outils orientés vers la transformation d'une dynamique de communauté, obéissante à « un cycle positif de changement social local » (Favreau et Lévesque, 1996).

En somme, l'ATI rompt avec une approche sectorielle pour privilégier : une approche globale par l'apport de solutions innovantes pour répondre à des problématiques territoriales spécifiques, la recherche d'efficacité et d'efficience dans l'intervention publique, l'élaboration d'une stratégie multisectorielle pertinente (dimension environnementale, économique et sociale) et enfin, l'implication de l'ensemble des acteurs.

L'approche "territoriale" permet aux acteurs locaux de définir une politique de développement à partir des réalités, atouts (forces), contraintes (faiblesses), besoins et opportunités, d'une zone déterminée. Elle repose sur une approche globale et concertée du territoire, et sur la recherche d'intégration des ressources locales (endogènes).

Il convient cependant de souligner que l'ATI n'est pas un programme, mais plutôt une démarche issue du milieu dans son fonctionnement et est axée sur la participation citoyenne. Elle est donc une approche qui privilégie le collectif à l'individuel et implique de ce fait, le plus d'acteurs possible du milieu. L'ATI est une approche complémentaire aux politiques sociales nationales qui ne nie pas que les acteurs puissent avoir des intérêts divergents et souhaite contrer les effets de la gentrification. Elle

s'inscrit dans une perspective de développement durable puisque son processus agit sur le long terme (CMTQ, 2013).

2.2.2 Enjeux de la gestion intégrée et de l'approche territoriale intégrée face à la pauvreté et l'exclusion sociale

Les objectifs de la gestion intégrée étant bien spécifiés, une préoccupation se pose tout de même : « *Puisque les causes de la pauvreté sont surtout structurelles, comment peut-on s'attaquer à celles-ci à partir d'une approche localisée ? Les autorités des collectivités locales peuvent-elles intervenir sur les causes de la pauvreté ? Une telle intervention relève-t-elle de leurs pouvoirs ?* »

Répondre par la négation revient à situer les responsabilités de chacun des acteurs et actrices (qui sont les personnages principaux mis en cause) envers la société même si l'ATI prône le désengagement de l'État des responsabilités qui sont les siennes. Pour cela, les actions dynamiques d'innovation doivent être encouragées pour deux raisons¹². La première est du point de vue sociologique dans le sens de l'innovation telle qu'elle a été abordée par Max Weber : innovation dans les relations entre les individus et entre les groupes, considérée comme différente de l'innovation technique. La seconde renforce la première : c'est celui de l'économie sociale et du travail social. Ici, le challenge consiste à satisfaire les besoins de base de groupes de citoyens démunis d'un minimum vital et/ou d'un logement, qui n'ont pas accès à une éducation de qualité et qui sont exclus des bénéfices de la société et de l'économie développée.

Au regard de toutes ces théories, la reconnaissance de la complémentarité entre GI et l'ATI est une évidence en matière de développement local dont le but ultime est d'amener l'ensemble de la population à la base de la pyramide à participer avec plein droit et devoirs, à l'édification et au développement de son cadre de vie. En conséquence, une projection sur le niveau de développement dans la localité de Sinangourou-frontière permet de remarquer l'absence de deux composantes essentielles : l'un d'ordre **structurel** et l'autre d'ordre **socio-économique**¹³. La partie structurelle se rapporte aux structures de gestion et de financement, c'est-à-dire aux structures décentralisées. Il s'agit de la partie tangible du développement local. Quant à la partie socioéconomique, elle concerne les individus et l'interaction entre les différents acteurs qui participent au développement local. La prise en compte des parties structurelle et socio-économique est non seulement nécessaire, mais absolument fondamentale à tout processus de développement.

¹² Moulart Frank, (2009), Le développement territorial intégré : le rôle des rapports sociaux, Science/Revue canadienne des sciences régionales, XXXII: 1 (printemps 2009), 43-58. ISSN: 0705-4580

¹³ Document de travail n°33/DGVSEES/2011, Rapport n°1, Développement local, concept, stratégies et benchmarking, Septembre 2011, 37p.

2.2.3 Gestion intégrée et développement local, des défis communs ?

La gestion intégrée est un processus qui favorise le développement et la gestion des ressources en termes d'usages et d'impacts à l'échelle minimale. Elle s'appuie sur une approche transversale multisectorielle et du local au global dans le but de maximiser de manière équitable, le bien-être économique et social.

Quant au développement local, il ressort de la littérature qu'il est une approche transversale des problèmes, la mise en œuvre par de partenariats multiples entre acteurs publics et privés, et une perpétuelle remise en chantier de l'action dans une logique d'ajustement en fonction de l'évolution des enjeux. L'on peut donc conclure sans risque de nous tromper que la gestion intégrée et le développement local ont une démarche d'animation citoyenne et communautaire qui permet la revitalisation économique des milieux, la sécurité alimentaire, la persévérance et la réussite scolaire, le développement des compétences, l'accès à la formation et à l'emploi, le logement abordable et de qualité, l'accès aux services de santé et sociaux, aux loisirs, au sport, à la culture, le soutien aux familles, la vie communautaire riche, un environnement sain et durable, etc. C'est une démarche qui se veut innovatrice, mobilisatrice et transformatrice des individus et de la société.

2.3 Quelques pratiques de la gestion intégrée

La GIEF est devenue un thème majeur des politiques d'intégration et de réalisation d'une plus grande unité et solidarité entre les peuples. La première déclaration sur le Programme Frontière de l'Union Africaine (PFUA, 2007) souligne :

"Nous affirmons la nécessité de mettre en œuvre une nouvelle forme de gestion pragmatique des frontières pour promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité, mais également pour faciliter l'intégration et le développement durable en Afrique" et ajoute : "nous notons que la mise en œuvre du Programme frontière de l'Union africaine ressort de plusieurs niveaux, national, régional et continental, et que la responsabilité de chacun de ces niveaux doit être définie sur la base du principe de subsidiarité et du respect de la souveraineté des États".

Plusieurs pratiques existent tant au plan strictement national qu'international. Elles sont pour la plupart imparfaites et peu satisfaisantes car leur encadrement juridique est généralement insuffisant, ce qui renforce la nécessité de prévoir un encadrement juridique adapté et innovant.

2.3.1 Expériences de l'Europe

Pour (Cristescu, 2009), les expériences de la gestion intégrée en Europe du Sud-Est ont conduit à de vastes espaces de coopération économique. C'est le cas de l'Accord de libre-échange centre européen (ALECE) signé à Cracovie en décembre 1992, entré en vigueur en mars 1993, et portant sur un espace plus restreint, la zone de coopération économique de la mer noire (ZCEMN).

Sur le plan sécuritaire, le concept de gestion intégrée des frontières a été développé pour améliorer l'efficacité des procédures d'autorisation et d'intervention lors du franchissement des frontières qui entraîne de multiples contrôles à des fins de sécurité, fiscales, sanitaires. Dans cette optique, l'Union européenne (UE) a établi le concept d'*Integrated Border Management* (IBM) qui tient fortement compte du caractère inachevé de l'Union et de la multitude d'« autorités compétentes » impliquées au niveau national et à celui de l'UE (Peter et Rey, 2009). Ce concept a été renforcé par le Code frontière Schengen en 2002 dont la méthodologie du quadruple filtrage vise à contrôler totalement l'accès à l'UE.

Peter et Rey., (2009) montrent que l'approche IBM de l'UE a été exportée avec succès bien au-delà des limites de l'UE en étant introduite dans les pays de l'ouest des Balkans et en Asie centrale. Des organisations internationales telles que les Nations unies et l'International Centre for Migration Policy Development (CMPD) ont activement contribué à la mise en place de « cet outil avancé de modernisation » à des fins de contrôle des échanges commerciaux et des voyages, alors que l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE) saluaient ces réformes en tant que contribution à la démilitarisation des services frontaliers qui faisaient précédemment partie des forces armées sous le régime soviétique.

Mais bien avant l'IBM, le Système d'Information Schengen (SIS) avait été conçu comme une des mesures compensatoires prévues dans l'Accord de Schengen de 1985 pour permettre la levée des contrôles aux frontières intérieures. Le principal objet des contrôles aux frontières étant de « laisser les indésirables à l'extérieur et d'empêcher ceux qui sont recherchés de partir », la nécessité s'est fait sentir de regrouper toutes les informations sur les personnes recherchées ou indésirables et de les rendre accessibles au personnel de contrôle aux frontières externes communes (à la place des frontières nationales comme précédemment).

2.3.2 Expériences en Afrique

Les expériences en matière de gestion intégrée des espaces frontaliers des pays africains dont la majorité est en voie de développement sont encore à l'étape embryonnaire. Pour l'heure, elle revient à la délimitation et à la démarcation des frontières de la colonisation unanimement reconnues avant 2012 ; une ambition rappelée dans la Déclaration solennelle sur la Conférence sur la Sécurité, la Stabilité, le Développement et la Coopération en Afrique (CSSDCA), adoptée par le Sommet de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) tenu à Durban, en juillet 2002¹⁴.

C'est dans ce contexte que les Ministres des États membres de l'UA ont souligné la nécessité, au regard des défis actuels, d'une gestion intégrée des espaces frontaliers permettant de s'attaquer de façon holistique aux problèmes de développement et de sécurité qui s'y posent. En conséquence, ils

¹⁴ UA (2007) Rapport de la réunion d'experts sur le programme frontière de l'Union Africaine, Addis Abeba, éthiopie du 4 au 7 Juin 2007

ont encouragé les États membres à élaborer des politiques et des stratégies nationales intégrées et à mettre en place, le cas échéant, les structures institutionnelles requises. Dans le cadre de cette approche, ils ont convenu de mesures spécifiques pour faciliter la mise en œuvre effective des différents volets du PFUA¹⁵.

Au Bénin, c'est l'ABeGIEF qui est la structure en charge de la gestion intégrée des espaces frontaliers. Sa politique est définie dans le Livre Blanc et repose essentiellement sur trois axes : (i) la sécurisation et le développement des espaces frontaliers, (ii) la promotion de la coopération transfrontalière et (iii) l'amélioration des conditions de vie des populations transfrontalières.

À cet effet, plusieurs réalisations sont à l'actif de l'ABeGIEF. De 2008 à nos jours, plusieurs infrastructures sociocommunautaires et sécuritaires ont été réalisées. Entre autre, la construction et l'aménagement de salles de classes et d'écoles, la construction et l'équipement de marchés, la construction et l'ameublement de commissariats de poste de police, de postes avancés de sécurité, de brigades de gendarmeries, l'équipement en matériels didactiques et roulants des infrastructures aménagées ou construites, dons en fournitures scolaires aux élèves et de matériels agricoles aux populations dans les espaces frontaliers ; la poursuite des activités des Commissions Mixtes Paritaires dans le cadre de la délimitation et démarcation des frontières.

Sur l'axe de la coopération transfrontalière, sont organisés des forums de coopération transfrontalière dans les espaces linguistiques *Boo* (27 et 28 décembre 2011 à Ségbana), *Baatonu* (8 et 9 décembre 2012 à Nikki) et *Nago/Yoruba* (13 au 15 décembre 2013 à Kétou). Ces forums constituent un levier d'accélération de l'intégration régionale par la base, de dynamisation des échanges entre les populations des pays limitrophes puisque de part et d'autre des frontières, ce sont les mêmes groupes socio-ethniques qui peuplent les espaces frontaliers. Aussi, des comités de diplomatie locale préventive composés du maire et d'un représentant de chaque arrondissement sont mis sur pieds dans le but de représenter et d'assurer l'État dans les éventuels règlements de conflits entre les peuples vivant dans les espaces frontaliers étant donné que la procédure officielle est relativement longue et coûteuse.

2.3.3 Obstacles à une gestion intégrée des espaces frontaliers

Le mode de GIEF décrit ci-haut est un processus dynamique et continu qui facilite le dialogue entre les parties concernées et soutient la coopération en tant que base pour la coordination d'actions (UNEP, 2003). Par ailleurs, même s'il y a des actions qui contribuent à la promotion de la GIEF, cela ne signifie pas nécessairement qu'elles sont coordonnées. Les lacunes peuvent être identifiées dans chacune des phases du processus, à savoir : l'identification préliminaire, la préparation et la mise en œuvre. Entre autres, il faut souligner que les indicateurs en relation avec le processus GIEF ne sont

¹⁵ UA, 2012 Rapport de la conférence des Ministres de l'UA en charge des questions des frontières, 17 mai 2012, Niamey (Niger), Rapport présenté à la 21^e Session ordinaire du Conseil Exécutif de l'UA les 9 au 13 Juin 2012 à Addis-Abeba (Ethiopie)

pas encore développés et il n'y a pas de mécanisme permettant leur utilisation dans le cadre du processus de prise des décisions à long terme. Au niveau local, il n'y a pas de mécanisme assurant une bonne succession des projets.

Pour pallier à ces problèmes, il convient dans la mise en application du processus GIEF, de bien identifier les ressources et les besoins, de bien connaître le système de gestion actuelle dans le territoire concerné, d'ancrer une approche participative à tous les niveaux dans la gestion des problèmes identifiés avec une transparence (démocratique) tout en mettant l'accent sur les priorités de développement social et de lutte contre la pauvreté dans ces espaces frontaliers.

In fine, il ressort de la littérature que, la gestion intégrée des espaces frontaliers est une philosophie qui permet d'améliorer la gestion et l'utilisation durable des ressources des espaces frontaliers. Elle exige une permutation de méthodes dans la perspective d'avoir une vision holistique de l'ensemble des actions et ou projets à entreprendre ; et de comprendre les relations fonctionnelles qui les lient. Elle introduit un élément de démocratie décentralisée dans la façon dont les ressources sont gérées sur le territoire, avec une insistance sur la collaboration de toutes les parties prenantes et la prise de décision au niveau inférieur le plus approprié

Le présent chapitre se veut une contribution au débat très animé sur la gestion intégrée et le développement local. Les divers concepts et écrits théoriques élucidés ici ne prétendent pas clore la discussion, mais au contraire, l'étude montre que les concepts de gestion intégrée et d'approche territoriale sont des processus qui concourent aux mêmes objectifs que le développement local. Quant à la suite de cette étude, un cadre conceptuel pouvant permettre la mise en œuvre du processus de la gestion intégrée dans les espaces frontaliers est défini, tout en prenant en compte les principes de l'ATI. Il s'agit des phases, d'initiation, d'analyse de la situation, de développement du plan et enfin de prise de décision et de suivi.

Il y a maintenant lieu d'énoncer la méthodologie par laquelle la présente étude est menée.

3 CADRE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ÉTUDE

Le présent chapitre expose l'approche méthodologique retenue pour cette étude, la manière dont les informations ont été recueillies et analysées pour obtenir les résultats escomptés. Subdivisé en trois sections, les diverses étapes suivies tout le long de la recherche sont présentées dans une première section. La seconde section fait une description laconique des outils de traitement et d'analyse des données primaires recueillies. Enfin, la troisième section est dédiée à la présentation du lieu de stage et les activités auxquelles nous avons participé nous a permis de situer la problématique de l'étude.

3.1 Démarche méthodologique, type de recherche et choix des variables

Cette section fait la recension de toute la méthodologie adoptée dans le but de cette étude. Pour ce faire, l'état des opérations méthodologiques qui graduellement conduisent vers une meilleure compréhension du sujet d'étude est ici présenté.

3.1.1 Démarche méthodologique

La mise en situation de stage professionnel a été déterminante pour la rédaction du projet de mémoire. Durant la période, une démarche constructive et participative a été adoptée afin d'impliquer tous les acteurs dans la recherche, le traitement et le partage de l'information en ce qui concerne le sujet de recherche. Pour cela, la diversité des acteurs et les enjeux qui entourent la problématique de la gestion intégrée des espaces frontaliers, ont permis de susciter des interactions constantes entre les acteurs afin d'avoir le maximum d'informations devant servir à tirer de bons résultats à l'issue de la recherche. À cet effet, le travail de recherche a été organisé ainsi qu'il suit.

Premièrement, il s'agit de la prise de contact avec l'encadreur et les membres de l'équipe l'ABeGIEF pour une élaboration de la fiche de stage. Deuxièmement, la revue documentaire initiale sur les projets de l'ABeGIEF (rapport d'activité, études, rapports d'évaluation, documents du projet, documents de stratégies, etc.) a permis d'affiner le questionnaire et d'échanger avec l'équipe du projet (notamment le maître de stage). Troisièmement, des entretiens semi-directs et individuels avec les membres de l'agence ont eu lieu. Ces entretiens ont insisté sur les acquis, les forces et faiblesses des projets réalisés au sein de l'agence et les difficultés de mise en œuvre. Quatrièmement, des visites de terrain ont été effectuées (trois missions d'études et de recherche) à Sinangourou-Frontière dans l'arrondissement de Tasso.

C'est au cours de ces missions de terrain, que les entretiens avec les parties prenantes (autorités administratives et coutumières, communes, services techniques, membres des comités locaux, membres des groupements de femmes mis en place, les associations de jeunes, etc.). Aussi, il a profité pendant cette période d'effectuer des visites de terrain afin de discuter avec les bénéficiaires et les comités locaux. Aussi, les observations sur les projets en cours de réalisation sont faites et le temps est mis à profit pour discuter avec les collectivités territoriales de leurs rôles et leur participation au processus de mise en œuvre du processus de GIEF. Une restitution donnant les principales

conclusions de l'étude a été organisée à Cotonou avec les membres de l'ABeGIEF et en présence de certains partenaires.

3.1.2 Approche et type de recherche

Le type de recherche sera non expérimental sur le terrain. Deux approches retenues : qualitative (études des documents, entretiens avec diverses personnes ressources et spécialistes dans le domaine), et quantitative (exploitation des données de la société, des communes frontalières, des postes de contrôle avancés le long des frontières béninoises et l'examen d'un échantillon d'opérations). L'échantillon est composé d'une part des personnes ressources (autorités locales, Agents des Forces de Défense et de sécurité (FDS). Auprès de ces personnes, un questionnaire semi direct dont l'objet est de mieux comprendre et percevoir les spécificités des espaces frontaliers a été adressé pour déterminer les variables spécifiques sur lesquelles se basent l'enquête auprès de la population à la base. D'autre part, la population d'enquête de base recouvre les diverses associations et groupement de développement ayant un intérêt d'action dans la zone frontalière de Nikki. Elle est composée de femmes, d'artisans, de cultivateurs des deux communautés (béninoises et Nigérianes) afin d'appréhender les besoins spécifiques pour un développement inclusif de ladite zone.

3.1.3 Choix des variables

Pour mieux identifier le profil des espaces frontaliers, notamment de la localité de Sinangourou-Frontière, il est retenu comme variable indépendante, le développement de la localité de Sinangourou-Frontière et sept (07) variables dépendantes conformément à la revue de littérature et en fonction des hypothèses ci-dessus retenues. Il s'agit de :

- les **ressources physiques** : les ressources naturelles, les équipements et infrastructures, le patrimoine historique et architectural ;
- les **ressources humaines**, les hommes et les femmes qui peuplent les espaces frontaliers, qui s'y installent ou qui le quittent; caractéristiques démographiques et structuration sociale de la population ;
- les **activités** des entreprises, leur secteur, leur place dans ce secteur, leur taille, leur degré de concentration géographique et les **emplois**, structure, stabilité, statut ;
- les **savoir-faire et compétences**, implicites et explicites, le degré de maîtrise des technologies, les capacités de recherche et développement ;
- la **culture et l'identité** du territoire : les valeurs communément partagées par les acteurs du territoire, leurs intérêts, leur mentalité, leurs attitudes, leurs formes de reconnaissance, leurs us et coutumes ;
- le niveau de "**gouvernance**", les institutions et administrations locales, les règles du jeu politique, les acteurs collectifs, les relations entre tous ces acteurs, le degré d'autonomie de gestion du développement, y compris des ressources financières (d'une part) et de **démocratie** (d'autre part) les formes de consultation et de participation ;

- l'image **et la perception** du territoire par les habitants eux-mêmes et par l'extérieur, la communication territoriale ;
- les **relations extérieures**, notamment le degré d'intégration du territoire sur les différents marchés, les contacts avec d'autres territoires, les réseaux d'échanges.

Le tableau suivant fait une synthèse des items retenus pour la présente étude.

3.2 Instruments de collecte et de traitement des données

Pour la collecte des données, le choix des instruments utilisés a été fait en fonction des objectifs visés et sus cités compte tenu du type de l'étude. Ainsi, le choix des instruments (première phase), l'échantillonnage (deuxième phase) et le mode de traitement des données (troisième phase) constituent le corpus de cette section méthodologie.

3.2.1 Instruments de collecte

Pour mener à bien cette étude, trois instruments de collecte des données sont utilisés. i) le questionnaire (Voir annexe II) destiné au personnel de l'ABeGIEF, aux autorités locales, les jeunes et les femmes des associations de développement ; ii) Consultation et analyse des documents en rapport avec le sujet d'étude et aussi pour mieux connaître l'agence dans sa structure et son fonctionnement. iii) entretiens semi direct : cet outil est utilisé pour permettre plus de flexibilité. Pour cela, l'on procède par des questions préétablies et des questions complémentaires en fonction de la réaction de la personne interviewée. Les thèmes des questions portent sur les priorités de développement de la localité de Sinangourou-Frontière, notamment les besoins d'infrastructures d'accès aux services d'éducation, d'accès aux services de santé, de valorisation des ressources naturelles ; les infrastructures marchandes et les programmes sociaux de développement.

3.2.2 Mode de traitement des données

Une base de données a été élaborée à partir de laquelle les diverses analyses quantitatives ont été effectuées. Il s'agit de la statistique descriptive (fréquences et tableaux croisés), des analyses de réduction de dimension et des analyses en composantes multiples (ACM), pour mieux comprendre les liens entre différentes variables (items). Les analyses qualitatives ont été faites à partir du même corpus sur l'échelle de Likert à 4 niveaux (pas du tout d'accord, pas d'accord, d'accord, tout à fait d'accord) ou (pas nécessaire, plutôt nécessaire, Nécessaire, Très nécessaire). Ces deux formes ont été choisies pour mieux harmoniser les éléments de réponses aux questions avec les informations recherchées pour une bonne analyse des données primaires d'enquête.

Afin de justifier les résultats de l'étude, les valeurs issus des tests de Khi-deux de Pearson avec une marge d'erreur de 0,5% ; les coefficients de corrélation entre items et la valeur de l'indice de Cronbach ont servi de référence statistique dans la prise des décisions ou de validation des objectifs.

3.2.3 Constitution de l'échantillon

Pour le recueil des informations, sur 200 questionnaires réalisés, seulement 163 ont été recouverts. Les fiches d'enquête recouvertes ont porté sur des ménages représentés par les chefs de ménage. En raison des difficultés d'application des méthodes probabilistes, et pour des raisons liées au mode d'administration du questionnaire, l'échantillon s'inscrit dans la catégorie des échantillons non probabilistes. La constitution de l'échantillon résulte d'un choix « raisonné » visant à faire ressembler l'échantillon à la population dont il est issu. A cet effet, deux critères ont été retenus.

- ⇒ Le profil des personnes : Il s'agit des élus locaux (4,19 %), les agents de la société civile (9,58 %), la jeunesse (65,87 %), les femmes membres des groupements féminins (16,17%) et les agents des FDS (4,19 %)
- ⇒ La situation géographique : les personnes définies plus haut et résidants dans les hameaux de Fodarou, Kobi, Sinangourou-Frontière dans l'Arrondissement de Tasso et de Sinaguru (Nigeria).

3.3 Présentation de la structure et apports de stage

La période de l'étude s'est déroulée de mai à août 2014 dans l'ABeGIEF. Ce choix est justifié par les considérations suivantes : i) l'ABeGIEF est l'agence chargée de la gestion des espaces frontaliers au Bénin. Elle est le garant de l'État en matière de sécurité, de coopération et développement desdits espaces ; ii) le souci d'amélioration et de consolidation du système interne de gestion des projets au sein de l'Agence ; iii) l'intérêt particulier du Directeur de l'ABeGIEF accordé à l'Université Senghor d'Alexandrie.

3.3.1 Présentation de l'ABeGIEF

Création et dénomination

L'Agence Béninoise de Gestion Intégrée des espaces Frontaliers (ABeGIEF) autre fois connu sous la dénomination de Secrétariat Permanent de la Commission Nationale des Frontières (SP-CNF) a été créée par le décret N° 2012-503 du 10 décembre 2012 portant son attribution, son organisation et son fonctionnement. Elle est chargée de mettre en œuvre la Politique Nationale de Développement des Espaces frontaliers (PNDEF).

Pendant plusieurs décennies, la gestion des frontières a été restreinte à la délimitation et à la démarcation ; ce qui faisait des zones frontalières, des espaces abandonnés et démunis. Mais dès 2007, les frontières au Bénin sont élevées au rang des priorités nationales et consignées dans les Orientations Stratégiques de Développement (OSD, 2006-2011) du Bénin. Cette priorité a été confirmée dans la troisième génération de la Stratégie de croissance pour la réduction de la Pauvreté (SCR 2011-2015) à travers le chapitre 8 intitulé « Développement équilibré et durable de l'espace national ».

Pour une meilleure gestion des espaces frontaliers, le Secrétariat Permanent de la Commission Nationale des Frontières (SP-CNF) sous la tutelle du Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et des Cultes (MISPC) a été créé et a démarré ses activités en 2007. Mais avec le caractère sensible des questions de frontière qui requièrent plus souvent l'anticipation et la promotion de réactions et d'actions, ajoutées à cela les enjeux de la paix et de la sécurité des personnes et des biens, le SP-CNF a changé de statut pour devenir une Agence beaucoup plus opérationnelle, l'ABeGIEF.

Vision

La vision de l'ABeGIEF est de « faire des zones frontalières, de véritables espaces de développement durable et de bon voisinage avec les pays limitrophes, espaces où les conditions de vie des populations sont nettement améliorées. »

Mission

L'ABeGIEF a pour mission, la gestion intégrée des espaces frontaliers. En d'autres termes, elle est chargée de la sécurisation et du développement de ces zones sensibles, de la promotion, de la coopération transfrontalière et des rapports de bon voisinage avec les pays limitrophes ainsi que de l'amélioration des conditions de vie des populations frontalières.

Structure organisationnelle

Pour son fonctionnement, l'ABeGIEF est composée dans le cadre institutionnel (i) du Conseil d'Administration qui est l'organe de décision est composé de onze (11) membres ; (ii) de la Direction Générale : responsable de la mise en œuvre des activités et de la gestion quotidienne de l'ABeGIEF. L'ABeGIEF est composée des personnes et services directement rattachés au directeur général de l'Agence (au nombre de cinq) et des départements techniques (au nombre de trois) ; (iii) du comité de direction qui est un organe consultatif et de gouvernance concertée chargé d'assister le directeur général dans sa mission. Il est composé du directeur général, des chefs de département, des assistants du directeur général, du chef de service des ressources humaines et un personnel élu en assemblée général du personnel.

3.3.2 Apports du stage pour le sujet de recherche

Le stage de mise en situation professionnelle au sein de l'ABeGIEF a permis de connaître la structure dans sa forme, dans son ensemble et ses fonctionnalités. Au cours de cette période, nous avons pu appréhender et vivre les réalités des populations frontalières notamment pendant les missions de recherche sur le terrain durant les séances de travail en focus group et en entretien semi-direct avec les autorités locales.

Le stage a permis de recadrer le sujet de mémoire notamment avec l'aide de l'encadrant, de revoir la méthodologie à adopter grâce à la recherche documentaire qui a été transversale dans tous les domaines et aspects ayant trait avec le sujet d'étude. Par ailleurs, les observations sur le terrain ont

permis d'appréhender les réalités des espaces frontaliers d'une part et d'autre part de comprendre le cadre socio-culturel et environnemental de la localité Sinangourou-Frontière.

En définitive, le stage a permis d'appréhender les notions relatives à la gestion intégrée des frontières au Bénin. Plus spécifiquement, de s'imprégner des spécificités des espaces frontaliers. Le travail sur le terrain avec les populations bénéficiaires a été d'un grand atout pour la proposition du projet professionnel. En effet, très pratique et formateur, l'enquête de terrain a permis d'appréhender les besoins et potentialités du milieu, de dégager les idées de projets susceptibles d'améliorer les conditions de vie des populations présentes et futures de la localité de Sinangourou-Frontière.

3.3.3 Activités menées en lien avec le sujet de mémoire

Compte tenu du caractère plus pratique des activités liées à l'ABeGIEF, c'est-à-dire des travaux de terrain en pleine zone rurale, il a été permis durant le séjour de très peu participer aux activités de fonctionnement bureaucratique. Par contre, la participation a été active dans toutes les séances de travaux allant dans le sens de la vulgarisation de la politique nationale de développement des espaces frontaliers et autre travaux de séances ci-dessous énumérés.

- séance de Travail entre l'Agence Béninoise de Gestion Intégrée des Espaces Frontaliers (ABeGIEF) et les Conseillers de la Cour Suprême du Bénin à Porto-Novo le 08 mai 2014 ;
- séance de travail avec le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité publique et des Cultes à IKPELE Commune d'Adjawèrè le 23 juin 2014 ;
- séance de travail sur site avec les Autorités locales et les Agents de Force de Défense et de Sécurité de la zone frontière de Kpoguidi-Owodé le 05 juin 2014 ;
- séance de travail et de visite de site avec les Journalistes du Bénin durant la célébration de la semaine des frontières le 06 juin 2014 ;
- mission de travail sur le terrain dont l'objet est : vulgarisation des Agenda des frontières 2014 et Suivi-évaluation des projets de développement en cours. 29 mai au 02 juin 2014 ;
- séance de travail et visite de site avec les Hauts cadres et Responsables des Services Techniques du Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et des Cultes les 7 au 9 juillet 2014 ;
- déjeuner de travail avec les Partenaires Techniques et Financiers. Thème : Gestion Intégrée des Espaces Frontaliers : État des lieux et perspectives de prise en charge. Cotonou le 12 juin 2014 ;
- séance de travail sur l'Avant-projet de loi sur la Gestion du Foncier dans les espaces frontaliers. Cotonou le 27 juin 2014, les 03 et 16 juillet 2014 ;
- atelier de travail du 08 au 10 Août à Grand-Popo avec les élus locaux des communes frontalières pour la mise en place de l'Association Béninoise des Communes Frontalières (ABCF) ;
- mission de recherche de la Localité frontalière de Sinangourou du 21 au 25 juillet puis du 18 au 30 août 2014.

Autre que ces jours d'activités intenses, le reste du temps a servi à prendre connaissance de la revue documentaire entrant dans le cadre du sujet de Mémoire.

En conclusion à ce chapitre, la méthodologie utilisée est axée sur une étude mixte. C'est-à-dire quantitative et qualitative selon le besoin. Une enquête auprès d'un échantillon de 163 chefs de ménages de la localité de Sinangourou-Frontière a été faite. L'analyse des données issues des enquêtes et entretiens a porté sur un ensemble de variables dépendantes extraites de la revue de littérature.

Les résultats issus des travaux traités à l'aide du progiciel SPSS 20 sont consignés dans le chapitre suivant.

4 LES FACTEURS QUI PROMEUVENT LE DÉVELOPPEMENT DE LA LOCALITÉ DE SINANGOUROU-FRONTIÈRE

En suivant les étapes de la démarche méthodologique précédemment exposée, le présent chapitre s'organise autour de trois sections. La section 1, présente les résultats de recherche sur la gestion intégrée, dans le but d'identifier d'un point de vue analytique, les stratégies pour améliorer le développement de la localité de Sinangourou-Frontière. La section 2, fait le recensement des propositions de réponses aux divers problèmes énumérés plus haut. Elles s'appuient sur les résultats de l'enquête de terrain et sur un traitement quantitatif des données collectées. Enfin, un projet de mise en œuvre du modèle de manière pragmatique autour d'une coopérative de jeunes et de femmes sera proposé dans la section 3.

4.1 Présentation des résultats

Les résultats présentés dans cette section sont l'aboutissement de divers tests évalués sur une masse de données traitées à l'aide du progiciel IBM SPSS 20. Les résultats les plus probants y sont restitués puis commentés afin de permettre la prise de décisions.

4.1.1 Les ressources pour améliorer le développement de la localité de Sinangourou-Frontière

Ressources naturelles disponibles (R₁)

Les résultats issus de la statistique descriptive des données d'enquête montrent que la localité de Sinangourou-Frontière ne dispose pas de matières premières minérales, ni de matières organiques fossiles ou de source d'énergie. La seule ressource exploitable reste donc la terre occupée par les agriculteurs et les agro-pasteurs. Compte tenu de leur situation géographique (zone frontalière), ils sont 74,2 % à souhaiter la mise en place de dispositions réglementaire et juridique pour la protection et la sécurisation foncière. En effet, la terre étant leur seule source de revenus et de création de richesses, nombreux sont-ils à souhaiter à dessein, la mise en place d'infrastructures de valorisation telles que l'aménagement des barrages hydro-agricoles (83,4 %), la gestion partagée des ressources naturelles (89,6 %) entre agriculteurs et agropasteurs de la localité de Sinangourou-Frontière d'une part et entre les populations béninoises et Nigériennes d'autre part. Aussi, dans le but d'améliorer la transformation des produits issus de leurs exploitations, le besoin de disposer de l'énergie électrique ou solaire en même temps que des adductions d'eau potable est exprimé.

Population jeune avec une prédominance des agriculteurs à faible pouvoir d'achat (R₂)

En ce qui concerne les ressources humaines, la répartition sociodémographique de la population constitue un atout, car il existe une forte population de jeunes (65,64 % âgés de moins de 30 ans). Cependant, cette grande part de la population en majorité agriculteurs (51 %) et agropasteurs (22 %) se retrouve avec un revenu journalier inférieur à 1000f CFA (48,5 %) et 35 % avec un revenu de moins de 500f CFA. Pour preuve, les résultats des tests de Khi-deux sont résumés dans le tableau suivant.

Tableau 1 : Test de Khi-Deux "catégorie socio-professionnelle et le revenu journalier" (K1) et "catégorie socio-professionnelle et secteur d'activité principale" (K2)

Test	K ₁	K ₂
Khi-deux de Pearson	98,42	156,88
Degré de liberté	12	12
Risque d'erreur	5 %	5 %

Source : Enquête, 2014.

Ce tableau n° 1 montre un Khi-deux calculé égale à 98,42 et 156,88 respectivement pour K₁ et K₂ alors que la table statistique montre un Khi-deux lu égale à 28,2995 (avec un degré de liberté de 12 et un risque de 5 %) ; ainsi, le χ^2 calculé est supérieur au χ^2 lu. Il en résulte que la relation entre les deux variables est significative. Plus précisément, la catégorie socio-professionnelle dans la localité de Sinangourou-Frontière est déterminante du niveau de revenu et du secteur d'activité. Il est déduit donc le lien direct et positif qui existe entre ces variables.

Très faible création de richesses (R₃)

Une classification de la catégorie socioprofessionnelle de l'ensemble des répondants montre leur très faible répartition dans le secteur de l'artisanat¹⁶ (24,5 %). Ce résultat prouve le manque de créativité, une faible création de la valeur ajoutée et d'innovation dans la localité. En conséquence, cette faible proportion dénote du manque d'attractivité du secteur et la faible importance relative des transactions de flux économiques. Une autre raison de cette faible création de richesse réside dans le besoin exprimé en infrastructures marchandes. Pour justificatif, les résultats statistiques sont présentés dans le tableau n° 2 qui suit.

Tableau 2 : Besoin d'infrastructures marchandes

Rubrique	Marchés	Unités de transformation	Renforcement de capacité	Magasins	Total
Effectif	54	42	52	15	163
Pourcentage	33,1	25,8	31,9	9,2	100
Pourcentage cumulé	33,1	58,9	90,8	100	

Source : Enquête, 2014

Une analyse du tableau n° 2 montre que les besoins fondamentaux en infrastructures marchandes se résument d'une part à disposer de marchés (33,1 %). Cela traduit le souci des uns et des autres de disposer de places publiques pour la vente des produits issus des exploitations agricoles, et ceci sur

¹⁶ Nous y regroupons, toutes les personnes qui exercent dans l'informel plus précisément le petit commerce, la coiffure, la couture, vente de carburant prohibé, la soudure, la mécanique,... en bref, toute activité lucrative villageoise.

le marché local. Il faut souligner que la localité ne dispose pas de marchés hebdomadaires et surtout de centre de transformation des produits agricoles ligneux. D'autre part, le souhait de disposer d'unités de transformation des produits locaux (25,8) révèle l'ambition de création de la valeur ajoutée aux produits récoltés, afin d'obtenir plus de revenus, et donc d'autonomie et d'indépendance financière. Enfin, le besoin de renforcement de capacité financière est l'expression même des femmes à disposer d'un capital plus important grâce à l'accès aux sources de financement (microcrédits, prêts à taux réduits, etc.). Aussi, le souhait de voir améliorer leur niveau d'éducation par les programmes d'alphabétisation et de formations dans divers domaines d'activités, notamment de la maîtrise de la technologie est exprimé. Le souci est de pouvoir rendre plus compétitifs leurs produits afin de faire face à la concurrence, notamment de satisfaire, non seulement de satisfaire la demande locale, mais d'exporter de plus grandes quantités pour des revenus prospères.

Un croisement entre les variables "Activité principale" et "Besoin d'infrastructures marchandes" donne ce qui suit.

Tableau 3 : Le Test de Khi-Deux "Activité principale et besoin d'infrastructures marchandes" (K3)

Test	K ₃
Khi-deux de Pearson	62,458
Degré de liberté	9
Risque d'erreur	5 %

Source : Enquête, 2014

Ce tableau montre un Khi-deux calculé égale à 62,458^{a 17} pour K₃ alors que la table statistique montre un Khi-deux lu égale à 23,5894 (avec un degré de liberté de 9 et un risque de 5 %) ; ainsi le χ^2 calculé est supérieur au χ^2 lu. Il en résulte que la relation entre les deux variables est significative, et l'évidence de la forte relation entre la "demande d'infrastructures marchandes" et le "secteur d'activité" des répondants est prouvée. On déduit de ce résultat, l'expression affichée des répondants de pouvoir disposer de moyens autonomes pour augmenter la création de richesses, donc de revenus subséquents pour une autonomie et une indépendance financière. De ce fait, ils pourront faire face à de nombreuses opportunités de créations de microentreprises de plus grande taille (car celles existantes pour l'heure sont individuelles). Aussi, auront-ils l'opportunité d'écouler leurs produits en premier lieu sur les marchés locaux afin de satisfaire la demande locale et en second lieu d'accroître le niveau des exportations des produits vers le marché extérieur (le Nigeria qui constitue une grande source d'approvisionnement des produits vivriers).

Synthèse

Il ressort des analyses que les activités économiques se fondent notamment sur le secteur primaire et le développement de petites unités de production.

¹⁷ a : 6 cellules (37,5%) ont un effectif théorique inférieur à 5. L'effectif théorique minimum est de 0,46.

Située dans l'espace frontalier entre le Bénin et le Nigeria, la population de Sinangourou-Frontière vit de l'activité agricole qui constitue leur plus importante source de revenus. L'arrondissement de Tasso n'est pas du tout industrialisé¹⁸. Les principales activités économiques portent sur de petites unités de transformation. Les infrastructures économiques sont composées de marchés dont le plus important est celui de Tanapké et des unités économiques qui servent à la transformation manuelle du manioc (le *Manihot esculanta grantz*) en gari et en tapioca, des noix de karité en beurre. Mais, ces dernières restent du domaine artisanal très peu développé. Avec ces infrastructures, la pauvreté des populations est une donnée omniprésente, caractérisée par un faible pouvoir d'achat des ménages, une inégalité d'accès physique aux services sociaux de base, une insécurité alimentaire pour un nombre de plus en plus croissant d'individus, une absence des mesures de protection de l'environnement, un faible taux d'alphabétisation et un niveau insuffisant d'instruction des filles et des comportements défavorables à la santé.

Dans le secteur social, seul le volet sanitaire bénéficie d'une attention particulière des différents acteurs dans l'arrondissement. Les recours aux soins varient considérablement en fonction de l'âge, de l'activité économique, du niveau d'instruction et de la religion, mettant ainsi en exergue un ensemble de contraintes et de défis liés aux activités de soins dans les formations sanitaires publiques.

Sur le plan éducatif, plus de 57 %¹⁹ des enfants de 6 à 14 ans sont exclus du système scolaire, c'est-à-dire n'ont jamais mis pied à l'école dans l'arrondissement. Les filles affichent un indice d'exclusion plus élevé. Le pourcentage important de femmes ne sachant ni lire ni écrire constitue une contrainte majeure pour les programmes relatifs à la santé de la mère et de l'enfant. Aussi, souligne-t-on l'absence d'enseignants qualifiés, de cantines scolaires, la cherté des fournitures et une insuffisance de programmes d'alphabétisation.

L'arrondissement de Tasso dans laquelle se situe la localité de Sinangourou-Frontière est dépourvu d'infrastructures modernes de sport et de loisirs. La vie associative est très peu animée. La société civile, vectrice des différents mouvements d'émancipation est composée de groupements de femmes et des organisations paysannes. Un autre constat, est l'exode de la jeunesse favorisé par le manque de centre de loisirs et l'insuffisance de financement de projet de jeunes. Ce phénomène est accentué par la proximité géographique de la localité de Sinangourou-Frontière avec le Nigeria.

4.1.2 Stratégie(s) applicable(s) dans le processus du développement de la localité de Sinangourou-Frontière

Mauvaises pratiques dans le processus démocratique et de gouvernance locale (R₄)

Pour caractériser le processus démocratique et de gouvernance locale, 5 items ont été retenus : la présence d'un cadre de concertation et de prise de décision, la participation dans la gestion des

¹⁸ PDL, (2012), Commune de Nikki

¹⁹ PDL 2012 de la Commune de Nikki

affaires, les différents acteurs démocratiques, le niveau de participation aux jeux démocratiques et le degré d'engagement dans le processus démocratique.

À chacun des items sus présentés, un test de croisement a été fait avec l'item "Catégorie socio-professionnelle" et les résultats obtenus démontrent ce qui suit :

- 85,3 % des jeunes estiment qu'ils n'existent pas de cadre de concertation et de prise de décision (avec $\chi^2 = 163,00$ pour 4 degré de liberté avec une marge d'erreur de 5 %) ;
- 57,6 % ne participent pas ou quelque fois (38,8%) à la gestion des affaires. Si l'ensemble des élus locaux le font, les femmes des associations ont un taux de participation de 33,3 % (avec $\chi^2 = 56,343$ pour 8 degré de liberté avec une marge d'erreur de 5 %) ;
- En ce qui concerne la perception du mode d'exécution des décisions, 59% des répondants estiment que les décisions sont prises et exécutées de façon hiérarchique contre 18% par vote ou concertation en comité restreint ;
- En revanche, l'ensemble des répondants considère l'État, les PTF, les ONGD, les diverses associations et groupement de femmes comme les parties prenantes indispensables dans le processus de gestion intégrée des espaces frontaliers.

Structure sociale non fonctionnelle (R₅)

Associations de jeunes et/ou de femmes, conseil de village et/ou de quartier de ville, comité locaux de gestion, etc. sont diverses formes de structure sociale qu'on peut observer dans une société. Mais force est de constater que dans la localité de Sinangourou-Frontière, ces types d'organisation sociale sont presque inexistant car non fonctionnels. En effet, seulement 14,7 % des répondants confirment l'existence d'un cadre de concertation et de prise de décision. Quant à leur participation aux activités de gouvernance locale, 52,1 % affirment ne pas participer tandis que 38,7 % affirment y participer rarement. Ainsi sont-ils d'accord que la manière la plus efficace de faire montre de leurs devoirs de citoyenneté consiste à s'engager et participer activement dans des associations ou organismes qui contribuent à la bonne gouvernance et au développement de la localité de Sinangourou-Frontière.

Très faible coopération et d'intégration (R₆)

Pour mesurer le degré de coopération et d'intégration entre les populations de la localité de Sinangourou-Frontière (Bénin) et celles de Sinanguru (Nigeria), une analyse en composante multiple des items "degré d'intégration entre les populations frontalières", "degré de coopération entre les localités", "contacts avec les habitants des communes frontalières" et "conflits enregistrés" a été faite afin de mesurer la corrélation qui existe entre ces items.

Un récapitulatif du modèle est présenté dans le tableau suivant

Tableau 4 : Récapitulatif des modèles ACM (Relation externes)

Dimension	Alpha de Cronbach	Variance expliquée		
		Total (valeur propre)	Inertie	Pourcentage de variance expliquée
1	0,779	2,153	0,538	53,824
2	0,714	1,397	0,349	34,931
Total		3,55	0,888	
Moyenne	0,582 ^a	1,775	0,444	44,378

Source : Enquête, 2014

L'analyse du tableau n° 4 ci-dessus montre que le pourcentage total de variance expliquée est de 44,4. C'est un taux faible qui fait montre des informations contenues dans l'ensemble des variables présentées. Lorsque l'on s'intéresse à l'indice α^{20} de Cronbach, on constate que $\alpha=0,779$ sur la dimension 1 et $\alpha=0,714$ sur la dimension 2.

Afin de déterminer les facteurs expliqués, nous nous référons au tableau n° 5 qui donne la mesure du coefficient de corrélation (r) relative sur chacune des dimensions ou facteurs. Ainsi, sur la dimension 1, le constat que $r=0,48$ est fait, ce qui explique qu'il y a une forte corrélation entre les variables "conflits enregistrés" et "contact avec les habitants des communes frontalières". Par contre, sur la dimension 2, ce sont les variables "degrés d'intégration entre les populations frontalières" et "conflits enregistrés" qui sont fortement corrélés car $r=0,67$ ".

Tableau 5 : Corrélation des variables transformée

Item	Re_5.1	Re_5.2	Re_5.3	Re_5.4
Contact avec les habitants des communes frontalières (Re_5.1)	1			
Conflits enregistrés (Re_5.2)	0,48	1		
Degré d'intégration entre les populations frontalières (Re_5.3)	0,218	0,67	1	
Degré de coopération entre les localités (Re_5.4)	0,278	0,297	0,293	1
Dimension	1	2	3	4
Valeur propre	2,153,	1,397	0,758	0,265

Source : Enquête, 2014

²⁰ L'indice α de Cronbach, permet de mesurer la fiabilité de la cohérence interne des items

Synthèse

Sur le plan structurel, la localité de Sinangourou-Frontière dénote d'une absence remarquable d'institutions de souveraineté nationale (postes de police, de gendarmerie et de douane, etc.). Aussi faut-il souligner la faible implication des PTF dans les divers projets et programmes de développement local notamment dans la construction des infrastructures sociocommunautaires de base. Le fait des structures sociales qui n'existent pas ou sont peu fonctionnelles au niveau local constitue aussi un sérieux handicap dans la valorisation de la ressource en capital humain.

Sur le plan de la gouvernance locale, les élus locaux ne disposent pas de pouvoir de décision, et l'absence d'organisation paysanne, sociale et culturelle à la base accentue la mauvaise gouvernance de même que le manque d'intérêt aux enjeux de la démocratie. Ce qui impacte de façon négative, le développement local. Quant aux relations extérieures, la coopération transfrontalière quand bien même est pacifique, elle n'est pas exempte de conflits et le degré d'intégration est très faible. Il se limite seulement aux échanges commerciaux, c'est-à-dire de la vente des produits vivriers du Bénin vers le Nigeria et dans le sens contraire, de l'importation des produits pétroliers et marchandises des industriels.

4.1.3 Discussion des résultats et vérification des hypothèses

Il se dégage à partir de ce travail que Sinangourou-Frontière a des ressources naturelles (terre, agriculture), humaines (jeunes) favorables à son développement, mais n'y arrive pas à cause de l'absence de démocratie, de gestion participative et collective.

Cette conclusion singulière de l'étude ne fait point ressortir l'aspect économique du développement du point de vue de (Janvry et Sadoulet, 2002) qui soutiennent que pour une économie prospère, il faut adopter les technologies nouvelles. Seulement que ces technologies supposent du capital. Or, Sinangourou-Frontière ne dispose pas de capitaux financiers, ni naturels (ressources minières ou fossiles) pour s'approprier la technologie adéquate à ses ambitions. Aussi, le niveau d'éducation de l'ensemble de la population ne permet pas de disposer d'un capital social pouvant impulser un développement par l'innovation. De plus, l'absence d'infrastructures marchandes telles que disposer d'importants marchés, de magasins n'est pas le problème plus important, puis que le marché hebdomadaire qui se réunit s'explique par la taille de la population, le volume et le type des activités menées, de même que l'évolution du taux de change parallèle (certainement que les populations fréquentent davantage le marché nigérian).

Par ailleurs, le processus GIEF mise en œuvre par l'ABeGIEF ne s'intéresse qu'à l'économie prospère et laissant de côté, les aspects de la cohésion sociale et environnementale. Or, « *La recherche d'une meilleure forme d'organisation socio-politique et économique, permettant de concilier ou de réguler les divergences d'intérêts dans une société, demeure une préoccupation majeure voire un important moteur de changement dans l'histoire des peuples et des civilisations. Élargi à toute la société, le système démocratique affirme que toute la population, sinon la majorité, doit participer directement ou*

indirectement à la prise de décision et à leur exécution, autrement dit, toutes les personnes ayant le statut de citoyen, doivent participer souverainement à la gestion de leur destin » (SUCO, 2012).

En outre, le développement local implique, entre autres, d'axer les efforts sur l'individu. La personne est au centre du développement, il s'agit donc de renforcer le capital humain (Vachon, 1993). Partant de ce constat, le processus GIEF devra accentuer les actions sur les deux aspects : économique et cohésion sociale pour contribuer au développement dans la localité de Sinangourou-Frontière. Et la mise en œuvre du processus GIEF se matérialise par le développement de projets.

En résumé, les divers résultats obtenus attestent donc l'hypothèse de départ formulée comme suit : H₁, « *Les ressources physiques et humaines, l'ensemble des activités et emplois exercés, de même que les savoirs-faire et compétences présentes dans la localité ont un effet favorable sur le développement de Sinangourou-Frontière* ». Mais il faut nuancer le fait que cette vérification est partielle du point de vue des insuffisances au niveau du capital social, financier et technologique.

Quant à l'hypothèse H₂, « une absence de stratégie pouvant combiner les principes de bonne gouvernance, de démocratie et l'amélioration des relations extérieures impliquant toutes les parties prenantes influence de façon négative le développement de la localité de Sinangourou-Frontière » est prouvée par les résultats suivant issus des travaux de recherche.

4.2 Enoncés de solutions

Au regard des résultats obtenus et de la validation des hypothèses de recherche, les énoncés de solutions formulés d'une part et la proposition de modèle pour contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations présentes et futures de Sinangourou-Frontière d'autre part.

4.2.1 Enoncé de solutions à l'endroit des parties prenantes

⇒ *Responsabilités de l'État, garant du développement inclusif des peuples*

Au prime abord, les plus importantes recommandations sont aux autorités étatiques, qui devront accentuer une implémentation du processus de gestion intégrée des espaces frontaliers pour une efficacité et une efficience dans l'atteinte des solutions à l'amélioration des conditions de vie des populations de Sinangourou-Frontière. Ensuite, disposer d'instruments politiques et juridiques très diversifiés. Il s'agira d'élaborer des politiques de développement des espaces frontaliers et plus particulièrement avec l'implication de tous les ministères. Une vaste campagne de sensibilisation et de communication sur les réalités des espaces frontaliers, notamment à l'aide des lettres politiques, la promulgation des textes de loi, décrets, arrêtés et circulaires. Enfin, un statut juridique des ressources dans les espaces frontaliers doit être adopté pour régler la vente, l'acquisition, et ou le droit de propriété sur lesdites ressources. En ce qui concerne les ressources partagées, un statut juridique spécifique entre pays frontaliers (entre le Bénin et le Nigeria) doit être signé par un accord ou une convention.

⇒ *Rôles des PTF et ONGD pour un partenariat durable de développement*

Dans la localité de Sinangourou-Frontière, les ONG et les PTF qui s'engagent dans les programmes et actions de développement auprès des populations bénéficiaires doivent agir au plus près des besoins de celles-ci, notamment dans les domaines de l'éducation, de l'alphabétisation, de la santé, de l'emploi, de l'accompagnement familial, de l'appui communautaire, de l'eau, de l'assainissement, etc. Les ONGD doivent investir un peu plus dans l'acquisition des technologies nouvelles dans le but d'industrialiser la localité. Aussi doivent-ils s'engager à responsabiliser l'ensemble des acteurs dans le développement de leur territoire.

⇒ *Implication des autorités locales, une condition sine qua none*

Le développement local étant un processus destiné en autres à l'amélioration du milieu de vie d'une communauté donnée, il importe de bien rejoindre, d'encadrer, développer et maximiser la participation des citoyens de ladite communauté afin de garantir les chances de succès des projets collectifs. Leur implication dans l'animation de la vie associative et la régulation des relations extérieures au niveau local impacteraient de façon positive le rayonnement de la localité. Pour se faire, il faut que les autorités locales disposent de plus d'autonomie et de pouvoir en vue d'initier des actions dans les domaines des infrastructures, de la santé, de l'éducation, des marchés, etc. De plus, encourager particulièrement les filles à l'éducation, la formation professionnelle.

⇒ *Le concours de la population locale, expression d'une démocratie participative*

Leur nécessaire implication est indispensable, notamment dans les divers types d'organisation sociale, dans la vie associative à divers niveaux (quartier, village, hameau, ...). Elles devront se faire aider dans ce but, par l'ensemble des autres acteurs dans une approche participative. Ainsi se développera un important capital social territorial comme ressources latentes indispensables à l'innovation et à l'amélioration des conditions de vie de l'ensemble des peuples vivant sur les espaces frontaliers. Une attention particulière devra être mise sur l'approche genre par le renforcement des capacités, l'installation des structures sociales locales et/ou la mise à disposition des infrastructures sociocommunautaires et de création de richesses. Il s'agit de contribuer à améliorer le pouvoir économique des femmes et les impliquer au même titre que les hommes dans le processus.

4.2.2 Proposition de modèle

Le processus de gestion intégrée est un "*Processus dynamique qui réunit gouvernements et sociétés, sciences et décideurs, intérêts publics et privés en vue de la protection et du développement des systèmes [...]. Ce processus vise à optimiser les choix à long terme privilégiant les ressources et leur usage raisonné et raisonnable*" (Cicin-Sain et Knecht, 1998). Partant des résultats, il convient de mettre en liaison, les différentes parties prenantes et les aider à prendre leurs responsabilités tout en tenant compte des réalités et besoins des populations. Le processus GIEF (proposé) constitue un moyen de gestion visant le développement local inclusif. Cette approche comporte trois phases.

1^{ère} phase : Phase initiale

Cette phase initiale correspond à la mise en place du cadre institutionnel et de la définition de la feuille de route ou plan de développement de la localité. Elle correspond à la création d'un environnement propice aux structures de gestion et de financement, à la mise en place des structures tangibles.

2^{ème} phase : Phase d'analyse et de développement

C'est la phase où on procède à l'analyse de l'existant (ressources, besoins, priorités de développement, etc.), à la conception des fiches d'incidence et de leur validation. Pour cela, le "Noyau dur", composé de l'ensemble des acteurs cités plus haut se constitue en comité de gestion et de pilotage des projets et programmes de développement de la localité. À ce titre, il est chargé de la gestion efficiente des ressources naturelles et physiques de même que latentes.

Ce Noyau dur se charge de l'interaction entre les acteurs à divers niveaux (sur le plan nation et international). Il établit ainsi des liens de type²¹ « bonding » (unissant des individus au sein d'une même communauté), « linking » (caractérisant des interactions entre des agents appartenant à des groupes différents) ou « bridging » (où les agents sont distants les uns des autres et centrés sur la capacité du territoire à se connecter à l'extérieur). Les liens de type bonding et linking peuvent être saisis comme des liens forts, alors que ceux de type bridging appartiennent à la catégorie des liens faibles (Granovetter, 1973). Dans ces conditions, l'innovation sociale permet, à travers ces liens, de mobiliser et de fédérer les ressources humaines afin de lever tout obstacle. Il s'agit à cet effet de prioriser, au sein des parties prenantes, le développement des liens faibles par rapport aux liens forts. Le développement de ces liens faibles, de nature souvent inhabituelle, peut permettre d'ouvrir des horizons insoupçonnés dans le champ du développement local.

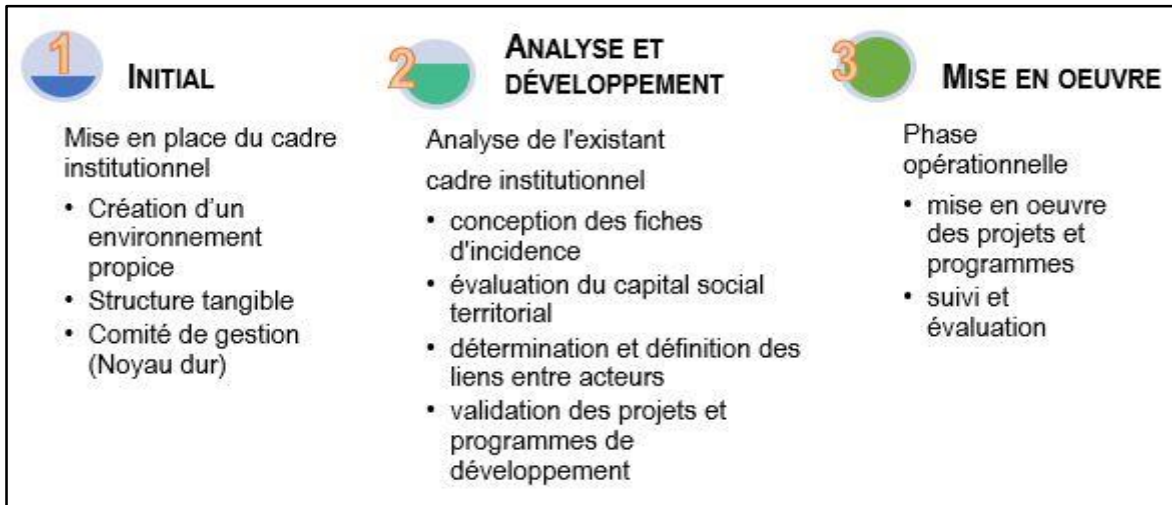
3^{ème} phase : Phase de mise en œuvre

C'est la phase opérationnelle du processus. Il s'agit de la mise en œuvre des divers projets et programmes de développement d'une part, de l'implantation des diverses actions d'évaluation d'autre part. Enfin, le suivi et l'accompagnement du processus puisqu'il est dynamique.

²¹ Approche popularisée par la Banque Mondiale en 2000 (Angeon et Callois, 2004)

L'ensemble des phases de ce processus peuvent se schématiser comme suit.

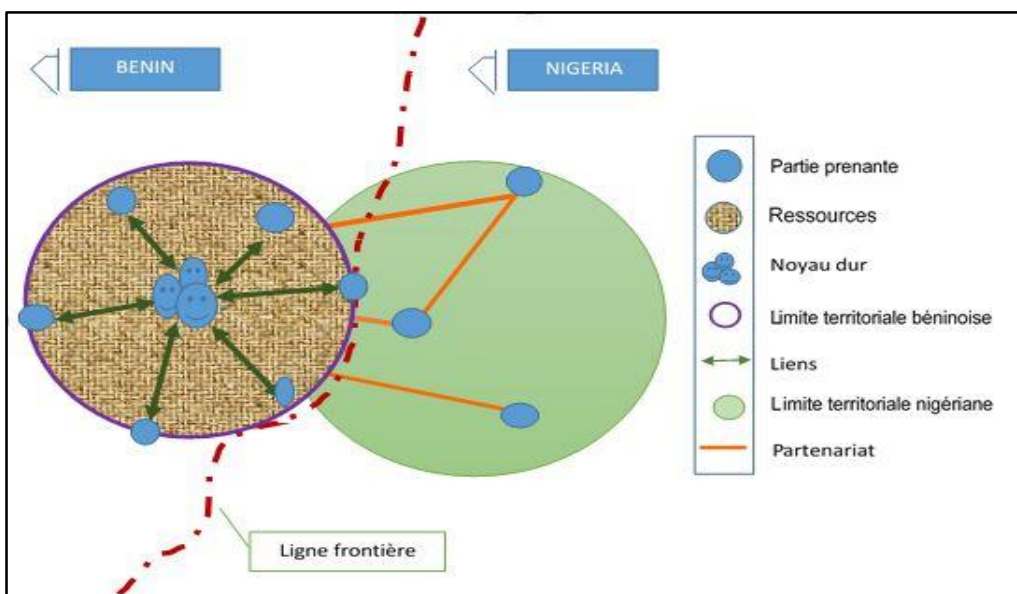
Figure 4 : Schéma du processus GIEF



Source : Conception personnelle

De façon opérationnelle sur l'espace frontalier, l'ensemble de ces trois phases du processus GIEF peuvent être modélisé comme l'indique la figure 5. Au centre du territoire ou de la localité, se trouve le Noyau dur. C'est lui qui établit avec l'ensemble des autres parties prenantes, la coopération (ici décrit comme les liens) et les partenariats avec l'extérieur. De façon pragmatique, les relations symbolisent la méthodologie avec laquelle le noyau gère avec l'ensemble des autres acteurs, les ressources disponibles suivant les principes de gouvernance décrits plus haut. Autrement dit, le Noyau dur se charge d'appliquer les principes des approches de la gestion intégrée et d'approche territoriale intégrée pour la poursuite des objectifs précédemment définis.

Figure 5 : Modèle opérationnel du processus GIEF



Source : Conception personnelle

4.2.3 Conditions de mise en œuvre

Le succès du processus GIEF ci-dessus présenté dépend d'un certain nombre de préalables qui sont regroupés sous trois volets, à savoir : 1- l'existence d'une communauté locale, -2- le partenariat et -3- un climat propice à l'action. En outre, la mise en application résulte d'une volonté politique de voir les espaces frontaliers du Bénin se développer au même titre que les autres localités plus urbanisées. Aussi dépend-elle de la volonté affichée des populations transfrontalières de participer au processus et celle des PTF et ONGD par leur volonté de financement des divers projets.

4.3 Proposition de projet coopérative autour de la filière manioc

4.3.1 Justification du type de projet

« La prise en compte de la multifonctionnalité peut se décliner suivant trois axes stratégiques d'ordre économique, environnemental et social. Il s'agit d'encourager les agriculteurs à s'engager dans des activités d'intérêt collectif compatibles avec la compétitivité économique individuelle de leur exploitation. Afin de favoriser une meilleure prise en compte de la multifonctionnalité de l'agriculture en vue du développement durable, trois objectifs stratégiques ont été identifiés. Premièrement, produire des biens agricoles de qualité et diversifiés répondant aux besoins de la société ; deuxièmement, préserver et gérer les ressources naturelles, les paysages et la biodiversité en promouvant des exploitations respectueuses du milieu ; et troisièmement, maintenir une activité sur l'ensemble du territoire» (Urbano G. et Vollet D., 2005). C'est dans cette optique que se situe le choix du projet de coopérative autour de la filière manioc par les suivantes raisons. La majorité des populations dans la localité de Sinangourou-Frontière sont des agro-pasteurs ; le manioc fait partie de leurs cultures vivrières et il possède un avantage comparatif par rapport aux autres cultures en ce qui concerne son cycle de production, de récoltes de gains et son impact sur la protection de l'environnement. Par ailleurs, la filière manioc constitue la seule culture autour de laquelle, l'ensemble des jeunes, malgré leurs diverses préoccupations et intérêts individuels, peuvent se concorder à l'objectif de la coopérative et fédérer pour ce but. Enfin, sur l'ensemble des chaînes de la filière, une valeur ajoutée peut résulter grâce aux diverses activités de revenus.

4.3.2 Contexte

La localité de Sinangourou-Frontière est située dans l'arrondissement de Tasso, commune de Nikki. Cette localité composée des hameaux de Sinangourou-frontière, de Fodarou, de Kobi et de Gbabiré compte environ 1200 habitants dont 52 % de femmes et 65 % de jeunes. Située dans l'espace frontalier avec le Nigeria, la localité de Sinangourou-Frontière est caractérisée par une population jeune s'adonnant essentiellement aux activités agro-pastorales. L'agriculture (le maïs, le niébé, le piment, le manioc, l'igname, le sésame, la tomate) et l'élevage (ruminants, volailles) sont les activités principales de la communauté. Tous ces produits assurent l'alimentation des populations de la localité et, au même moment, font l'objet de transaction commerciale au niveau national. Leur

commercialisation constitue la principale source de revenu des populations. La localité est dépourvue d'infrastructures sociocommunautaires et reste enclavée. En conséquence pendant longtemps, les populations ont eu recours aux services collectifs situés de l'autre côté de la frontière (le Nigeria). Ainsi, Sinangourou-Frontière rencontre des défis de développement socio-économiques majeur en raison notamment d'une mauvaise gestion des affaires de la cité.

Ce projet est axé sur l'orientation stratégique N° 2 de la PNGEF/ABeGIEF et vise par son objectif stratégique 2.1 : Améliorer l'offre de services socio-collectifs de base dans les espaces frontaliers ; de même que l'Axe 2 du Plan de développement local de la commune de Nikki, axe relatif au développement économique.

4.3.3 Cadre conceptuel du projet

Le projet de production du Manihot esculanta grantz (le manioc) qui constitue l'une des activités principales de la coopérative se veut d'augmenter la production et la transformation du manioc en produits dérivés pour satisfaire le marché local en besoins alimentaires et énergétiques (grandes qualités nutritives du manioc) d'une part, et de disposer de surplus pour une exportation qui engendrerait une croissance de revenus. Le projet

La réalisation de cet objectif passe par trois étapes.

1^{ère} étape : les jeunes des associations se regroupent pour déterminer chaque année, un espace cultivable favorable à la culture du manioc. Les deux premières années, une assistance technique leur sera apportée pour la maîtrise des techniques culturales du manioc. Aussi, ils disposeront de fonds d'investissement pour l'acquisition des matériels agricoles nécessaires.

A la fin de chaque cycle de production, les récoltes seront vendues principalement sur le marché local, en l'occurrence aux femmes des associations de développement et le reste subsidiairement sur le marché extérieur. Les revenus issus de ces ventes serviront d'une part au fonctionnement de la coopérative et frais d'exploitation ; et d'autre part, les bénéfices serviront de revenus pour faire face aux charges personnelles.

2^{ème} étape : les femmes des associations ont pour principale fonction, la création d'activités génératrices de revenus autour du manioc. Leurs sources d'approvisionnement étant assurées, elles se chargeront de la transformation du manioc en produits dérivés tels que décrits plus haut. Au cours des deux premières années, une assistance financière leur sera accordée pour disposer de fonds de roulement. Aussi, elles suivront des séances de sensibilisation, de formation en gestion de microentreprise et de renforcement de capacité dans l'utilisation des matériels (technologie nouvelle).

3^{ème} étape : le Noyau dur, organe central dans le processus GIEF se chargera des activités de suivi et évaluation du projet. Il aura à charge la coordination et le respect des engagements de chaque partie afin d'assurer la pérennité de la coopérative. Le Noyau dur est l'organe chargé de rejoindre et mobiliser les forces du milieu ; d'encadrer la démarche de prise en charge et de développer l'esprit d'entreprise.

Tableau 6 : Cadre logique

Logique d'intervention	Description	Indicateurs objectivement vérifiables	Source de vérification	Risques et hypothèses
Objectif principal	Contribuer au développement socioéconomique des populations de la localité de Sinangourou-Frontière (SF)			
Objectifs spécifiques	<p>OS1 : augmenter la production de manioc afin de mieux assurer la sécurité alimentaire et augmenter le revenu des ménages agricoles</p> <p>OS2 : sensibiliser et organiser les ménages agricoles</p>	90 % des ménages ciblés pour la culture du manioc ont produit des stocks importants et amélioré leurs revenus.	Rapport final et rapport d'évaluation	Conditions climatiques favorables au développement des cultures de manioc
Résultats	<p>R1.1 : les ménages ciblés dans la localité de SF se sont approprié les moyens et pratiques agricoles pour la culture du manioc</p> <p>R1.2 : les ménages maîtrisent les techniques culturales et la transformation du manioc en produits dérivés de consommation</p> <p>R2 : des groupements de femmes pour la transformation du manioc sont réalisés et sont opérationnels</p> <p>R3 : appuyer les H/F à gérer convenablement la coopérative afin d'améliorer les revenus issus des activités de la filière manioc</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 30 ménages ciblés et chaque ménage produit 20 T/ha de tubercules • 30 ha/an de terres sont emblavés manioc • 600T/an de tubercules de manioc sont transformées en produits dérivés • Au moins trois groupements de 25 jeunes femmes sont constitués • 75 % des hommes et des femmes ont bénéficié des formations et peuvent assurer la pérennité de la coopérative 	<p>Rapports validés par les services techniques agricoles au niveau de l'arrondissement</p> <p>Documents de création.</p> <p>Images et rapport de séances de travail.</p> <p>Fiche de participation aux séances de formation</p>	Adhésion/acceptation des ménages ; Grande productivité des sols ; climat favorable ; entente et unité des femmes dans le groupement ; forte volonté de participer aux activités d'animation/gestion de la coopérative.
Activités	<p>Pour R1.1</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Appuyer les ménages de paysans dans la maîtrise et la multiplication de semences de manioc de qualité ; 2. Accompagner les ménages pour qu'ils adoptent la variété du manioc sur une grande superficie et pour qu'ils augmentent leur production. <p>Pour R1.2</p> <ol style="list-style-type: none"> 3. Apporter un appui technique aux ménages pour qu'ils intègrent le manioc dans leur système de production et utilisent des techniques de conservation des produits. <p>Pour R2</p> <ol style="list-style-type: none"> 4. Activités d'IEC (Information, Éducation et Communication) ; 5. Mise en place et formation des groupements de femmes et leur comité de gestion ; 6. Renforcement de capacité des femmes dans la transformation du manioc ; 7. Construction de centre de transformation du manioc et de hangars/boutiques de vente des produits. <p>Pour R3</p> <ol style="list-style-type: none"> 8. Activités d'IEC (Information, Éducation et Communication) ; 9. Renforcement de capacités des producteurs et des femmes de la coopérative ; 10. Suivi et accompagnement des groupements. 			<p>Coût global du projet :</p> <p>Cent vingt mille (120.000) euros</p> <p>Conditions de mise en œuvre :</p> <p>le climat socio politique à la frontière reste favorable à la réalisation des activités de formation et de sensibilisation communautaire.</p>

CONCLUSION

Le présent mémoire met en lumière le caractère préjudiciel de la gestion intégrée pour le développement local de la localité de Sinangourou-Frontière. Cette étude se veut proposer en voie de conséquence, une démarche opérationnelle de la gestion intégrée des espaces frontaliers. Son objectif est de contribuer à une meilleure utilisation du processus GIEF afin de promouvoir le développement local de Sinangourou-Frontière. Toutefois, l'atteinte de ce but est subordonnée à l'utilisation efficiente des ressources humaines, naturelles et matérielles, financières et technologiques grâce à la mobilisation et la participation collective de tous les acteurs. Pour y parvenir, nous avons adopté une méthodologie combinant les outils de recherche qualitative et quantitative afin de déterminer d'une part, les besoins pour assurer un développement durable de la localité de Sinangourou-Frontière ; et d'autre part, la stratégie à adopter pour l'amélioration des conditions de vie des populations générations présentes et celles futures d'autre part.

Pour parvenir aux résultats, une enquête est menée auprès d'un échantillon de 163 répondants afin de recueillir leurs besoins sur les priorités pour l'amélioration de leurs conditions de vie. Cet échantillon est constitué d'élus locaux, des chefs de collectivités, de responsables d'associations de femmes et de jeunes et d'autres personnes ressources vivant dans la zone frontalière de Sinangourou. D'un point de vue opérationnel, les résultats auxquels a abouti l'étude s'appuie sur des méthodes qui mobilisent trois principaux éléments : (i) l'élaboration d'outils de production d'informations et de connaissances afin d'identifier les ressources du territoire ; (ii) la mise en place d'outils de concertation, de mobilisation et de coopération entre acteurs visant à valoriser les ressources en question et, si nécessaire, à en développer de nouvelles. Ces deux premiers résultats attestent dans la localité de Sinangourou-Frontière, la présence de ressources naturelles (terres, agriculture), humaines (jeunes) favorables à son développement. Cependant, cette localité n'arrive pas à se développer à cause de l'absence de démocratie, de gestion participative et collective. Ces raisons permettent ainsi de vérifier l'hypothèse selon laquelle, « l'adoption d'une stratégie pouvant combiner les principes de bonne gouvernance, de démocratie et les relations extérieures impliquant toutes les parties prenantes d'une part, et d'autre part, les ressources physiques et humaines disponibles de même que les savoir-faire et compétences présentes dans la localité de Sinangourou-Frontière contribueraient à son développement ». Le troisième élément est (iii) l'élaboration et la mise en œuvre de projets grâce à un système formalisé de gestion et de prise de décisions. C'est le "modèle du processus GIEF proposé".

Pour amorcer le développement de la localité de Sinangourou-Frontière, la prise de responsabilité de l'État et son investissement dans les zones frontalières par la mise en place d'infrastructures sociocommunitaires et l'acquisition de nouvelles technologies grâce aux investissements des PTF et ONGD sont des conditions primordiales. Aussi, il revient d'aider les élus locaux à s'impliquer davantage dans les processus de prise de décision. Quant à la population, elle devra réorganiser sa structure sociale et favoriser l'émergence d'un cadre de concertation plus participatif. Ainsi, un environnement favorable à

la gouvernance locale, la cohésion sociale et la prise en compte de la démocratie doivent être créés pour favoriser l'atteinte de cet objectif.

La problématique du sous-développement est l'affaire de tous. La contribution revient à la mise en application du processus GIEF proposé plus haut. Ce processus requiert l'implication participative de l'ensemble des acteurs et cette fois-ci, pas de façon sectorielle, mais plutôt dans une approche globale par une synergie de prise de décision dans l'intérêt de tous. Ce processus est bien réalisable et ne nécessite que l'implication de tous les acteurs, en occurrence l'État représenté par l'ABeGIEF. Celle-ci devrait initier la phase pilote à Sinangourou-Frontière pour son amélioration dans les trois prochaines années, et son implémentation dans les autres localités frontalières du Bénin, et plus encore sur tout le continent africain.

Nous reconnaissons que cette étude qui comporte des limites (relatives aux biais des données de nos enquêtes, au temps matériel pour la recherche sur le terrain), peut et doit être améliorée afin de permettre la mise en application du processus GIEF. Cependant, ce processus n'est pas le seul outil utilisé pour contribuer au développement local. Aujourd'hui, de nouveaux outils sont proposés pour optimiser l'accès des territoires au processus du développement, qu'ils soient urbains, ruraux, côtiers, montagnaux, transfrontaliers ou encore des zones de pêche. Il s'agit du développement local mené par les acteurs locaux (DLAL) et de l'investissement territorial intégré (ITI), un instrument qui permet d'élaborer des stratégies territoriales de manière intégrée.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ABeGIEF (2013), "la Politique Nationale de développement des espaces frontaliers", 230p
- Angeon et Callois, (2004), "Approche popularisée par la Banque Mondiale en 2000" (2004)
- Aussel P, (2013), "L'État, acteur incontournable des politique publiques transversales", ARIFOR, revue formation et territoire n°15, Approche transversale, quels enjeux, limites et méthodes ? Consulté en ligne le 24 février 2015
- Barraqué Bernard. (1995). "les politiques de l'eau en Europe", Revue française de science politique, vol. 45, n° 3. P. 420-453
- Becattini G., (1992), "Le district marshalien : une notion socio-économique", in G. Benko, A. Lipietz, sous la direction de, Les régions qui gagnent, Paris, PUF, p. 35-55
- Bernard Vachon (1993), "*Le développement local : théorie et pratique*", Gaëtan Morin Éditeur, 1993, pp.92-93.
- Bibeault Jean-François, (2003), "La gestion intégrée de l'eau : dynamique d'acteurs, de territoires et de techniques", Cahier de géographie du Québec, vol. 47, n° 132, 2003, p. 389-411
- Bilbeaut, Jean-François. (1997). "L'émergence d'un modèle québécois de gestion de l'eau à la rencontre des territoires et des réseaux". in Ces réseaux qui nous gouvernent ?, sous la direction De Michel Gariépy et Michel Marié, p. 325-343. Paris et Montréal : L'Harmattan.
- Billé R., 2004, La gestion intégrée du littoral se décrète-t-elle ? Une analyse stratégique de la mise en œuvre, entre approche programme et cadre normatif, Thèse en Sciences de l'Environnement, Paris, Ecole Nationale du Génie Rural des Eaux et des Forêts (ENGREF) cité par (Véronique V.T, 2006)
- Caméliou L. et Coll, (2001), "Repère pour l'Agenda 21 local, Approche territoriale du développement durable",
- Cicin-Sain B. et Knecht R.W., (1998). "Integrated Coastal and Ocean Management: Concepts and Practices", Washington, D.C., Island Press, 517 p.
- Coalition Montréalaise des Tables de Quartier, (2013), "L'Approche Territoriale intégrée par et pour les communautés locales".
- Cristescu Juliette, (2009), "Coopérations en Europe du Sud-Est", De nouveaux espaces transnationaux, <http://www.cairn.info/revue-le-courrier-des-pays-de-l-est-2003-9-page-17.htm>
- Dauvin J.-C., et Coll, "Rationaliser les connaissances pour préserver durablement le patrimoine naturellittoral", coll. Patrimoines Naturels, Muséum National d'Histoire Naturelle, à paraître en 2002

de Janvry A. & Sadoulet E. (2002) "World Poverty and the Role of Agricultural Technology: Direct and Indirect Effects", *The Journal of Development Studies*, 38:4, 1-26, DOI:10.1080/00220380412331322401

Denis J. et Henocque Y. (2001), « Des outils et des hommes pour une Gestion Intégrée des Zones Côtières, Guide méthodologique » en ligne <http://www.ifremer.fr/envlit/documentation/documents.htm>

Diop E.S et Coll., (1998) : "Contribution à l'élaboration du plan de gestion intégrée de la Réserve de Biosphère du delta du Saloum (Sénégal)". UCADUNESCO/ Division des Sciences Ecologiques / MAB, Dakar.

Document de travail n°33/DGVSEES/2011, "Rapport n°1, Développement local, concept, stratégies et benchmarking", Septembre 2011, 37p.

Duran P., Thoenig J.-C., (1996), "L'État et la gestion publique territoriale", *Revue française de science politique*, n°46/4, p. 580-622

Favreau, Louis et Lévesque, Benoît (1996), "Développement économique communautaire, économie sociale et intervention", Presse de l'Université du Québec.

Gorgeu Y., Jenkins C., Gentil A. : La charte de territoire – Une démarche pour un projet de développement durable. La Documentation Française, 1997

Gorgeu Y., Jenkins C., Gentil A. : La charte de territoire – Une démarche pour un projet de développement durable. La Documentation Française, 1997

Harrison, N. (2000) "Constructing Sustainable Development. New York, State University of New York" Press.

Helly D., (2002), "Les limites de la notion de cohésion sociale, *The Tocqueville Review*", *La Revue Tocqueville*, Vol. XXIII, no. 1, 2002 : 73-101

Henocque Y, (2010), "Vers une gouvernance renouvelée pour la gestion intégrée des mers et des littoraux", *Nature & Société*, DP2S, IFREMER

Integrated Water Resources Management Plans (2005), Training Manual,

IWRM Plans Training Manual (Cap-Net,GWP,UNDP, 2005)

Janvry A. & Sadoulet E., (2002) "World Poverty and the Role of Agriculture technology. Direct and Indirect Effects", *The Journal of Development studies*, 38:4, 1-26, DOI: 10.1080/00220380412331322401

Jourdain, A. 1994. « *Réflexion sur la théorie et la pratique de la gestion écosystémique de l'eau* ». Mémoire de maîtrise, Montréal, Université de Montréal, Institut d'Urbanisme, Faculté de l'aménagement, 89p. ;

Lang, (1986), "*Integrated approaches to resource planning and management*". Calgary: University of Calgary Press et Banff Centre for School of Management. 320 p.

Le Courrier des pays de l'Est, 2003/9 n° 1039, p. 17-30.

Lepage L., Gauthier M., Champagne P., (2003), "*Le projet de restauration du fleuve Saint-Laurent : de l'approche technocratique à l'implication des communautés riveraines*", Sociologies pratiques, n° 7, 98 p.

Margerum R, (1999), "*Integrated Environmental Management: The Foundations for Successful Practice*". Environmental Management, vol. 24, n° 2, p. 151-188

Mermet L. : "*Stratégies pour la gestion de l'environnement – La nature comme jeu de société ?*" Ed. L'Harmattan, Collection « Environnement », 205p.

Moulart F., (2009), "*Le développement territorial intégré : le rôle des rapports sociaux*", Science/Revue canadienne des sciences régionales, XXXII: 1 (printemps 2009), 43-58. ISSN: 0705-4580

Peter H & Rey K.: (2007), "*Guidelines for Integrated Border Management in the Western Balkans*" Safeguarding EU External Borders or Preparing for European Integration? Gemma Collantes Celador and Ana E. Juncos Presentation prepared for the World International Studies Committee (WISC) Conference, Ljubljana, July 23-26, 2008

Peter H et Rey K. (2009), "*Les outils appelé à soutenir la réalisation d'un espace de liberté, de sécurité et de justice : une comparaison des systèmes de sécurité frontalière dans l'UE et aux États-Unis*", CEPS, février 2009

PFUA (2012), "*Des barrières aux passerelles : recueil des textes relatifs aux frontières en Afrique de 1963 à 2012, 198p.*

Plan de développement local de Nikki 2011-2015, p16

SUCO, (2012), Guide d'orientation / Document 6 – Approche de développement local

Theys J, (2002), "*L'approche territoriale du " développement durable ", condition d'une prise en compte de sa dimension sociale*", Développement durable et territoires [En ligne], Dossier 1 | 2002, mis en ligne le 23 septembre 2002, consulté le 06 mars 2015. URL : <http://developpementdurable.revues.org/1475> ; DOI : 10.4000/developpementdurable.1475

Tilbeurgh V. (2006), "*Quand la gestion intégrée redessine les contours d'une aire protégée : le cas du parc marin en mer d'Iroise*" VertigoO - la revue électronique en sciences de l'environnement [En ligne], Volume 7 Numéro 3 | décembre 2006, mis en ligne le 15 décembre 2006, consulté le 20 mars 2015. URL : <http://vertigo.revues.org/170> ; DOI : 10.4000/vertigo.170

Tomalty & Coll., (1994), "*Planification écosystémique des régions urbaines du Canada*". Toronto (Ontario) Les Presses du CIRUR, 250p

UA (2007) "*Rapport de la réunion d'experts sur le programme frontière de l'Union Africaine*", Addis Abeba, Ethiopie du 4 au 7 Juin 2007"

UA (2007), "*Rapport de la réunion d'experts sur le programme frontière de l'Union Africaine*", Bamako, Mali, 8-9 Mars 2007", p5

UA, (2012), "*Rapport de la conférence des Ministres de l'UA en charge des questions des frontières, 17 mai 2012, Niamey (Niger)* ", Rapport présenté à la 21^e Session ordinaire du Conseil Exécutif de l'UA les 9 au 13 Juin 2012 à Addis-Abeba (Ethiopie)

UEMOA (2014) "*Étude pour la mise en place d'un programme de développement des zones transfrontalières dans l'espace UEMOA*", p107

UNEP(DEC)/MED WG228/8, (2003), "*Réunion des points focaux nationaux du Plan d'Action pour la Méditerranée (PAM) Athènes (Grèce)* ", 15-18 Septembre 2003

Urbano G. et Vollet D. (2005), "*L'évaluation du contrat territorial d'exploitation (CTE), un outil novateur pour favoriser la multifonctionnalité de l'agriculture et engager une redistribution des soutiens*", n°22, DAF/SDEPE/BEPE, Cemagref, 42 p.

Van Tilbeurgh. Véronique, (2006), "*Quand la gestion intégrée redessine les contours d'une aire protégée : le cas du parc marin en mer d'Iroise*", Revue ...Volume 7, N° 3

Weber J. : (1996), "*Conservation, développement et coordination : peut-on gérer biologiquement le social ? Colloque Panafricain Gestion Communautaire des ressources naturelles renouvelables et développement durable*", Harare, 24-27 juin 1996

ANNEXES I

Annexe 1: Description des étapes du processus GIEF

PHASE	ETAPE	DESCRIPTION
Phase I : Identification préliminaire	Etape 0 : conditions d'initialisation d'un processus GIEF	A cette étape, il s'agit de faire un examen des conditions préliminaires, des atouts et des contraintes qui découlent du contexte général (politique, institutionnel, économique, social), sans obligatoirement faire appel a priori à la notion de gestion intégrée. Il importe en revanche de se situer dès le départ dans une logique spatiale et sociale de territoire, en adoptant une échelle d'analyse qui permette d'englober significativement le site ou la région où l'on veut démarrer et mettre en œuvre un projet.
	Etape 1 : Faisabilité de mise en œuvre d'un processus GIEF	Une fois que les conditions (favorables et défavorables) liées au contexte général sont connues, il s'agit tout d'abord de préciser ce contexte sur le plan local, ce qui contribuera à définir les limites géographiques de la zone ou du site concerné par le projet. A cette étape, un bilan de causalité des faits est établi afin de permettre de situer les racines des problèmes énumérés. Par un tel bilan, il s'agit également de faire l'inventaire des moyens disponibles (humains, institutionnels, financiers) et de pouvoir évaluer les volontés politiques de mise en œuvre d'un processus GIEF aux différents niveaux de gouvernance
Phase II : Préparation	Etape 2 : Bilan socio-économique et environnemental	Le bilan socioéconomique et environnemental recouvre l'état des lieux et le diagnostic. L'objectif de cette étape consiste à dégager une appréciation d'ensemble de l'espace, en se concentrant sur trois ou quatre questions centrales identifiées lors de l'étape précédente. Il s'agit de dépasser les simples approches sectorielles et d'aborder les problèmes transversaux de développement de l'espace frontalier. Il faut préciser que la communication doit démarrer dès cette phase, avec une restitution du bilan environnemental, objet d'une discussion avec les acteurs et tous ceux qui ont fourni des données pour l'élaboration du bilan.
	Etape 3 : Futurs souhaitables et possibles	Décrire ce que l'on est, les problèmes que l'on a, nécessité de déterminer ce que l'on veut être et devenir. Les techniques de communication, de négociation, et donc de médiation, appartiennent aux pratiques de l'ingénierie sociale et de la « médiation patrimoniale » (Mermet, 1992 ; Weber, 1996) qui mettent en relation des représentations collectives ou individuelles différentes, sur un même territoire. Il importe de mener cette phase de médiation de façon pragmatique et d'adapter les techniques de prospective ou de construction de scénarios à la réalité du terrain et des hommes.
	Etape 4 : Elaboration du schéma de gestion	Dans une approche de gestion intégrée pour le développement durable, le plan de gestion peut avoir de multiples dimensions, spatiales et thématiques. Selon ce qui a précédé, il peut s'agir d'un schéma directeur pour le développement d'une région entière ou la gestion d'une ressource ou d'un plan d'action beaucoup plus local et ciblé sur une problématique donnée. Ce qui compte ici est la stratégie de mise en œuvre, qui tient compte de l'articulation des échelles et des niveaux de décision, et qui soit réaliste et progressive dans la prise en compte des problèmes ou des volontés.
Phase III : Mise en œuvre	Etape 5 : Institutionnalisation	L'adoption formelle du schéma de gestion est l'aboutissement d'un processus de légitimation entamé dès l'étape 1. Grâce à ce processus de concertation et de légitimation, ce schéma fait office de contrat social, passé entre les responsables locaux d'un ou plusieurs territoires, leurs habitants et leurs partenaires ; contrat donc, certes local mais qui s'insère dans la stratégie nationale de développement durable des espaces frontaliers et doit être reconnu comme tel dans le montage institutionnel de mise en œuvre. Il s'agira également de s'assurer de la réelle disponibilité des financements prévus lors de l'étape d'élaboration. Les financements extérieurs (bailleurs de fonds) étant limités dans le temps, il faudra se garantir des moyens de pérennisation par des relais de financements internes.
	Etape 6 : Application du schéma de gestion	La mise en œuvre ne concerne pas seulement la réalisation des activités telles qu'elles sont prévues dans le plan mais également l'organisation des moyens de la transformation des territoires et de celle des relations entre les structures et entre les hommes. Il s'agit donc autant d'organisation que de programmation des activités, que le comité de pilotage devra négocier avec les partenaires pour asseoir les modalités de partenariat et de participation des acteurs concernés. La mise en œuvre va par ailleurs mettre à l'épreuve le système de suivi-évaluation et provoquer de nombreux ajustements de celui-ci, à travers l'exécution de chaque tranche d'actions annuelles.
	Etape 7 : Evaluation et ajustement	L'évaluation n'est pas un contrôle mais un processus continu qui commence avec la réflexion sur le système de suivi-évaluation susceptible de « coller » au mieux aux objectifs et stratégies fixés. Elle est de deux types : l'auto-évaluation qui suit un rythme opérationnel, et l'évaluation extérieure qui suit un rythme contractuel. L'évaluation est donc avant tout un « outil d'intelligence de l'action » (Gorgau, et al, 1997). Elle permet, à la lumière des résultats des actions entreprises, de réexaminer les objectifs et les stratégies mises en œuvre, leur déroulement chronologique, la complémentarité des actions engagées, l'organisation des structures et des modes de fonctionnement, les dispositifs partenariaux, etc. Outre les ajustements périodiques qui en résultent, le plan tel qu'il a été arrêté a en général une durée de vie au bout de laquelle il doit être révisé

Annexe 2 : Questionnaire d'entretien

Il s'agira de recueillir des informations relatives aux expériences des gens (QUOI ?), les causes profondes (POURQUOI ?), l'agence capable d'agir (QUI ?), les mesures (COMMENT ?) et la responsabilisation (QUAND ?). A cette fin, les questions directrices sont les suivantes.

QUOI ?

- Qu'est-ce qui est important pour une personne quelle qu'elle soit (femme, homme, garçon ou fille) au Bénin/dans la localité afin qu'elle vive bien ?
- Y a-t-il des choses dont certaines personnes ont tout particulièrement besoin ?
- Qui sont les personnes qui ne vivent pas bien dans votre localité ?
- De quoi manque une personne qui ne vit pas bien dans votre localité ?
- Qu'est-ce qui a selon vous récemment amélioré votre vie ou l'a rendu pire et quelles mesures pourraient être prises pour remédier à cette situation (y compris le propre rôle que vous jouez ?)
- Y a-t-il des choses dont certaines personnes manquent tout particulièrement dans votre localité ?
- De quoi les générations futures auront-elles besoin pour bien vivre dans votre localité ?
- Quels aspects de la vie de votre localité sont-ils à vos yeux importants de protéger afin de garantir que des gens vivent bien ?

POURQUOI ?

- Quelles sont les principales raisons pour lesquelles certaines personnes ne vivent pas bien dans votre localité ?
- Le fossé qui existe entre personnes qui vivent bien et celles qui vivent pas bien se creuse-t-il ?

QUI ?

- Qu'est-ce qui peut être fait (par une personne ou une communauté) pour contribuer à atteindre ce résultat ?
- Quels intervenants et institutions du pays ont besoin de faire quelque chose ?
- Quels intervenants et institutions extérieurs au pays ont besoin de faire quelque chose ?

COMMENT ?

- Que doivent faire ces intervenants ou institutions ?
- De quoi ont-ils besoins pour agir ?
- Quelle est la meilleure manière de réaliser le changement ?

QUAND ?

- Comment pouvons-nous garantir collectivement que nous savons si nous avons atteint ou pas ce résultat ?
- D'ici qu'elle date voulons-nous atteindre ce résultat ?

Annexe 3: Questionnaire d'enquête

Enquête d'identification sur les priorités de développement local dans la localité de

Sinangourou-Frontière

Section 1 : INFRASTRUCTURES D'ACCÈS AUX SERVICES D'ÉDUCATION	
1.1- Pour améliorer le taux d'éducation, de scolarisation et d'alphabétisation dans votre localité, quelles sont les infrastructures indispensables pour votre localité ?	
➤ Accès aux services de base (citer en trois par priorité) : 1- Écoles 2- Collèges \Lycées 3- Centre d'alphabétisation 4- Centre de loisir et sport 5- Centre culturel 6- Bibliothèques 7- Enseignants qualifiés 98- Autre (à préciser) _____	_ _ _ _
1.2- Parmi les personnes suivantes, qui peuvent aider à la réalisation desdites actions/besoins dans votre localité ? (citer au moins trois)	_
➤ Personnes ressources : 1- Population locale 2- Élus locaux 3- Groupements/Associations 4- État 5- ONG 6- Partenaires Techniques et Financiers 98- Autre (à préciser) _____	_ _ _ _
➤ Combien d'enfants avez-vous à charge ? : 1- 0 à 2 2- 3 à 5 3- 6 à 7 4- plus de 7	
➤ Combien d'enfants sont en âge de scolarisation ? 1- 0 à 2 2- 3 à 5 3- 6 à 7 4- plus de 7	
➤ Combien d'enfants sont scolarisé ? 1- 0 à 2 2- 3 à 5 3- 6 à 7 4- plus de 7	
➤ Combien de femmes avez-vous ? 1- une 2- deux 3- trois 4- aucune	

Section 2 : INFRASTRUCTURES D'ACCÈS AUX SERVICES DE SANTÉ	
2.1- Pour offrir une meilleure prestation des services de santé, quelles sont les infrastructures indispensables pour votre localité ?	
➤ Accès aux services de santé (citer trois par grandeur de priorité): 1- Centre de santé 2- Unité villageoise de santé 3- Hôpital 4- Pharmacie 5- Dépôt pharmaceutique 6- Personnel qualifié 98- Autre (à préciser) _____	_ _ _ _
2.2- Parmi les personnes suivantes, qui peuvent aider à la réalisation desdites actions/besoins dans votre localité ? (citer au moins trois)	_
➤ Personnes ressources : 1- Population locale 2- Élus locaux 3- Groupements/Associations 4- État 5- ONG 6- Partenaires Techniques et Financiers 98- Autre (à préciser) _____	_ _ _ _

Section 3 : INFRASTRUCTURES DE VALORISATION DES RESSOURCES NATURELLES	
3.1- Pour la protection et la sécurisation des ressources naturelles, quelles sont les infrastructures nécessaires au développement de votre localité ?	
<p>➤ Valorisation des ressources naturelles :</p> <p>1- assurer la sécurité et l'occupation foncière 2- Promouvoir l'utilisation de l'énergie solaire</p> <p>3- Réaliser des aménagements hydro-agricoles 4- Créer des cadres de concertation et de gestion partagée des espaces pastoraux 5- mettre en place des pépinière de production de plants agro forestiers à haute valeur ajoutée (anacardier, teck, etc.) 6-</p> <p>98- Autre (à préciser) _____</p>	_ _ _ _
3.2- Parmi les personnes suivantes, qui peuvent aider à la réalisation desdites actions/besoins dans votre localité ? (citer au moins trois)	_
<p>➤ Personnes ressources :</p> <p>1- Population locale 2- Élus locaux 3- Groupements/Associations 4- État</p> <p>5- ONG 6- Partenaires Techniques et Financiers Autre, (à préciser) _____</p>	_ _ _ _

Section 4 : INFRASTRUCTURES MARCHANDES	
4.1- Parmi les besoins suivants, choisissez trois par ordre de priorité comme moyens de richesse économique	
<p>➤ Accès aux services marchands :</p> <p>1- Création de marché hebdomadaire 2- Unités de transformation des produits agro pastoraux</p> <p>3- unités de conditionnements des produits locaux (fruits – légumes – céréales...)</p> <p>4- renforcement des capacités financières (lignes de crédits, microcrédits,..)</p> <p>5- Magasins de fournitures d'intrants agricoles et vétérinaires 6- Appuyer l'artisanat local</p> <p>7- Formation des groupements/Associations à l'entrepreneuriat</p> <p>98- Autre (à préciser) _____</p>	_ _ _ _
4.2- Parmi les personnes suivantes, qui peuvent aider à la réalisation desdites actions/besoins dans votre localité ? (citer au moins trois)	_
<p>➤ Personnes ressources :</p> <p>1- Population locale 2- Élus locaux 3- Groupements/Associations 4- État</p> <p>5- ONG 6- Partenaires Techniques et Financiers</p> <p>98- Autre (à préciser) _____</p>	
<p>➤ Quel est votre revenu journalier (en francs CFA/j) ?</p> <p>1- moins de 500f 2- 500 à 1000 3- 1000 et 2000 4- plus de 2000</p>	
<p>➤ Quelles sont vos activités quotidiennes ?</p> <p>1- agriculture 2- élevage 3- commerce 4- artisanat 98- Autre (à préciser)</p>	

Section 5 : PROGRAMMES SOCIAUX DE DÉVELOPPEMENT	
5.1- Quelles sont les organisations de la société civile présentes dans votre localité ?	
<p>➤ Personnes ressources :</p> <p>1- Population locale 2- Élus locaux 3- Groupements/Associations 4- État</p> <p>5- ONG 6- Partenaires Techniques et Financiers</p> <p>98- Autre (à préciser)</p>	_ _ _ _
5.2- Parmi les personnes suivantes, qui peuvent aider à la réalisation des dites actions/besoins dans votre localité ? (citer au moins trois)	_
<p>➤ Personnes ressources :</p> <p>1- Population locale 2- Élus locaux 3- Groupements/Associations 4- État</p> <p>5- ONG 6- Partenaires Techniques et Financiers</p> <p>98- Autre (à préciser)</p>	
<p>➤ Quel est votre revenu journalier (en francs CFA/j) ?</p> <p>1- moins de 500f 2- 500 à 1000 3- 1000 et 2000 4- plus de 2000</p>	
<p>➤ Quelles sont vos activités quotidiennes ?</p> <p>1- agriculture 2- élevage 3- commerce 4- artisanat 98- Autre (à préciser)</p>	

Section 6 : GOUVERNANCE ET DÉMOCRATIE	
6.1- Quelles sont les structures d'organisation sociale de décision de votre localité ? organisations de la société civile présentes dans votre localité ?	
<p>1- Conseil communal 2- Conseil de village 3- Conseil de quartier 4- association de femmes</p> <p>5- association de jeunes 6- aucun</p> <p>98- Autre (à préciser)</p>	_ _ _ _
6.2- Participez-vous au processus de décision ? Oui Non	_
6.3 Êtes-vous consulté dans le processus de prise de décision ? Oui Non	
6.4- Quel est selon vous, le moyen le plus adéquat pour exercer vos devoirs de citoyen	
<p>1- Faire preuve de civisme et d'altruisme</p> <p>2- M'informer afin de connaître les différents enjeux sociaux et économiques</p> <p>3- Voter aux élections et participer concrètement à la vie politique</p> <p>4- M'exprimer pour défendre une cause ou dénoncer une injustice</p> <p>5- M'engager dans une organisation afin de participer à la vie sociale</p>	
6.5 avez-vous des contacts avec les peuples/personnes vivant au Nigeria ? Oui Non	

6.6 Enregistrez-vous des conflits entre les deux peuples voisins (Bénin et Nigeria) Oui Non	
6.7 Que pensez-vous du mode de prise de décision des affaires vous concernant 1- Hiérarchique 2- Par vote 3- Concertation en comité élargi 4- Privé	

Fonction du répondant :
